



CATALOGUE DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS



**CÔTE D'IVOIRE**

**TERRE  
D'OPPORTUNITES**



## LE GUICHET UNIQUE DE L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

### Direction Générale

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble MEMANOU,  
Boulevard Clozel, Plateau – Abidjan  
Téléphone : +225 27 20 31 14 00  
Fax : +225 27 20 31 14 09

### Guichet Unique

Immeuble Grand Siècle, Carrefour PISAM  
2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage, Cocody – Abidjan  
Téléphone : +225 25 22 01 79 01 / 14  
Fax : +225 27 20 30 23 94

### Contactez nous

 [WWW.CEPICI.CI](http://WWW.CEPICI.CI)



### Suivez-nous

 Cecipci\_Rci  CEPICI Officiel  CEPICI Officiel

Consultez les fiches  
d'opportunités ici



# SOMMAIRE.

Presentation des atouts  
du pays 04

Présentation  
du CEPICI 05

Catalogue projets 07

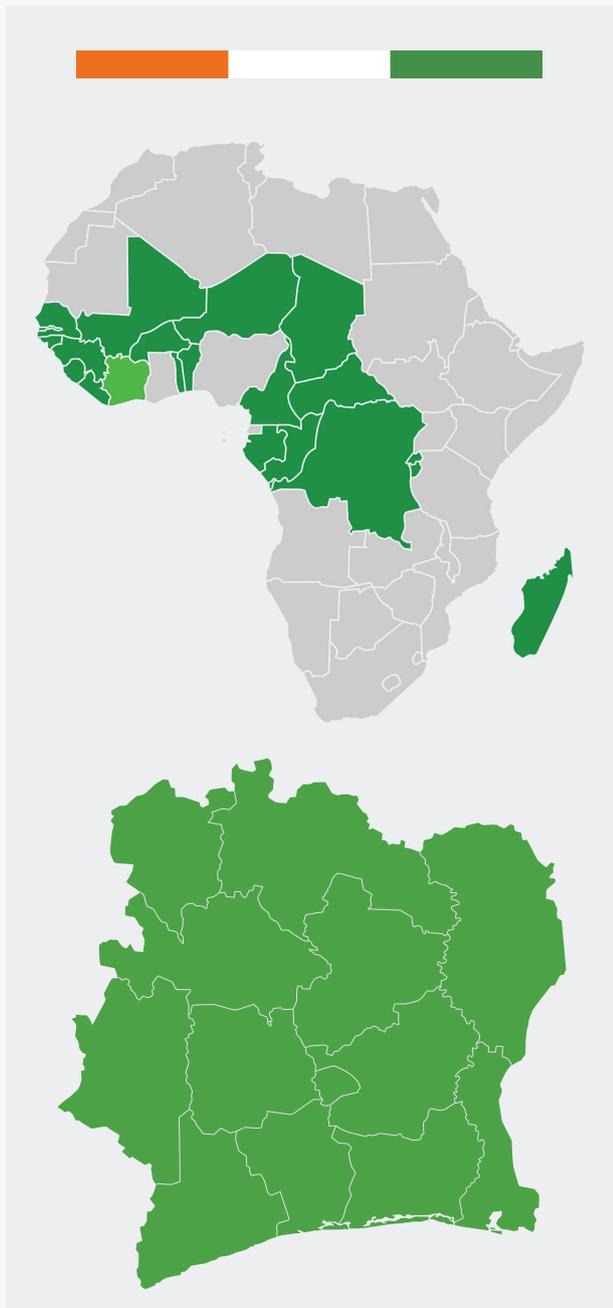
Projets CNP-PPP 08

Projets PPP 43

Projets privés 62

Opportunités d'investissement 77

## Raisons de considérer la Côte d'Ivoire comme Partenaire clé



- La Côte d'Ivoire est l'une des destinations les plus prometteuses de la région ouest africaine.

- Une économie dynamique et résiliente

- Population de 29.4 Millions d'habitants en 2021

- PIB : 73 milliards de dollars (FMI 2022) , croissance du PIB de 7 à 9%, parmi les 10 plus fortes croissances au monde au cours des 10 dernières années. 6 % de croissance du PIB prévue d'ici 2022, 7 % de croissance du PIB prévue d'ici 2025

- Une économie de plus en plus diversifiée : premier producteur de noix de cajou, cacao, caoutchouc, mangues, coton etc.

- **Un environnement favorable aux affaires :**

Volonté politique et leadership pour promouvoir, attirer et développer le secteur privé, faire des affaires, une infrastructure solide, des agences de notation de crédit, une monnaie stable, une inflation modérée

## Présentation du CEPICI



### Mme. Solange AMICHIA,

Directrice Générale du CEPICI

Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a pour principales missions

- La création d'entreprises / Création d'entreprise
- Conseil et facilitation d'investissement
- Accès aux avantages du Code des Investissements et aux terrains industriels
- Amélioration de l'environnement des affaires
- Réalisation d'études économiques, sectorielles et planification stratégique
- Promotion des investissements
- Développement de partenariats commerciaux
- Organisation de forums économiques, commerciaux, de missions, roadshows en Côte d'Ivoire et à l'étranger
- Suivi des investissements et post investissement évaluation

Le plan stratégique du CEPICI est aligné sur les plans de développement suivants :

- Alignement avec le Pilier II de la vision à 10 ans Côte d'Ivoire 2030' : "Création de richesse et source d'emplois par la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation"
- Alignement avec le Pilier III du PND 2021-2025 : « Développement du secteur privé et de l'investissement » dont la contribution attendue est la mobilisation de l'investissement privé

### PND 2021-2025 et Vision 2030

#### SEM. Alassane OUATTARA

President de la République de Côte d'Ivoire

**'Accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire et hisser le pays au niveau rang des pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030'**

CEPICI Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire est le guichet unique de l'investissement en Côte d'Ivoire. Il est placé sous la tutelle de la Primature (5 mai 2022)

Vision du Centre de Promotion des Investissements de la Côte- d'Ivoire (CEPICI):

Prestataire de services de référence et "Think Tank" auprès du secteur privé, des administrations et des collectivités locales pour la création de valeur et d'emplois durables.

# Secteur clé du Plan National de développement 2021-2025

7 grappes industrielles prioritaires identifiées selon les potentialités économiques régionales



1. Agro-industrie



2. Assemblage Automobile



3. Matériaux de construction



4. Industrie pharmaceutique



6. Industrie textile



7. Emballages

Autres niches de croissances



Economie digitale

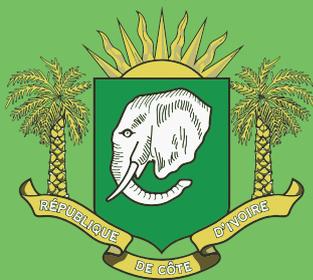


Tourisme



Economie artistique

Le CEPICI accompagne les opérateurs économiques tout au long de la vie cycle du projet, de l'idée du projet à l'exploitation phase et éventuellement expansion.



# PROJETS CNP-PPP



CÔTE D'IVOIRE TERRE D'OPPORTUNITES

# Définition de PPP



Forme de contractualisation entre partenaires publics et privés par laquelle un Maître d'Ouvrage confie à un tiers, pour une durée déterminée, une mission globale de financement, de construction ou de transformation, de service et de maintenance, d'exploitation ou de gestion d'infrastructures publiques, d'équipements ou service pour le compte du pouvoir adjudicateur concerné.

L'entreprise privée assume des risques et des responsabilités de gestion importants pendant toute la durée du contrat et sa rémunération est liée à des objectifs de performance.

## Missions pouvant être confiées à la société privée



FINANCEMENT D'ACTIFS



CONSTRUCTION



OPERATIONS



MAINTENANCE

# LA BAIE DE COCODY



# La baie de Cocody

## DESCRIPTION

La mise en œuvre de la valorisation de la baie de Cocody, site unique au cœur de la ville d'Abidjan se décompose en deux grandes étapes:

Etape 1 : aménagement et la préparation des terrains sur les sites dédiés, lancés depuis 2017.

Etape 2 : valorisation par le développement de différents types d'infrastructures. Ce projet concerne spécifiquement la deuxième étape.

Les composantes du Projet : Résidentiel haut et moyen standing (12,3 ha)/ Bureaux (7,2 ha)/ Loisirs (5,9 ha)/ Centre ccial (2,9 ha)/ Commerces détail (2,8 ha)/ Hôtels et résidences hôtelières (1,7 ha)/ Open spaces (28,1 ha)

## COÛT

-Estimation de l'investissement total du projet : 2,6 milliards USD

-Budget de développement : 0,72 milliard USD

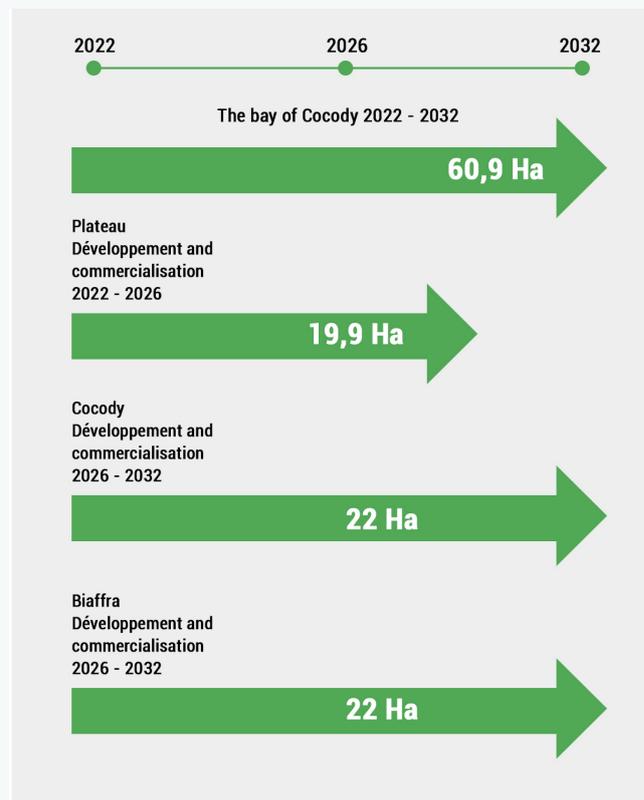
-Budget de valorisation : 1,88 milliards USD

## INTERET

-Développement du potentiel touristique de la ville par l'installation d'opérateurs économiques : hôtels, activités culturelles, activités de loisirs, PME, etc

- Décongestion du trafic routier
- Création de 20 000 emplois
- Stimuler une activité économique et culturelle respectueuse de l'environnement
- Assurer une gestion durable de la Baie et de ses infrastructures

## ETAT D'AVANCEMENT



## BESOINS

Chiffre d'affaires total prévisionnel généré sur 30 ans : 715 milliards XOF soit 1,22 milliards USD

# CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU BRT



# Bus rapid transit

## DESCRIPTION

Mise en place d'un système de BRT sur site propre intégral de 20 km, allant d'Est en Ouest et reliant Yopougon à Bingerville en passant par Adjamé, avec 7 sections principales, 21 stations et 2 dépôts en bout de ligne.

Construction des voies, ouvrages et installations du BRT supportée par l'Etat avec un financement de la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) – PMUA.

Exploitation du BRT à confier à un opérateur privé, sélectionné par appel d'offres international, dans le cadre d'un PPP.

## BESOINS

Coût pour l'opérateur privé : 85 milliards de FCFA ou 130 millions EUR (matériel roulant).

## COÛT

Coût des travaux de l'État : env. 200 milliards de FCFA (300 millions EUR)

## INTERET

Mettre à disposition des populations un système de transport public de masse accessible, sûr, fiable, abordable, moins polluant et avec des temps de déplacement améliorés ;

Permettre aux opérateurs locaux de transport, qui représentent un effectif de plus de 100 000 personnes d'assurer l'exploitation des lignes complémentaires au système de BRT (système de rabattement) ;

Permettre aux opérateurs locaux de transport de bénéficier d'un appui à la professionnalisation et à la mise en place d'un meilleur système de protection sociale et du renouvellement de la flotte.

## ETAT D'AVANCEMENT

Lancement de l'Appel d'Offres pour la réalisation des ouvrages : Novembre 2022  
Lancement du recrutement de l'opérateur pour l'exploitation du BRT: Novembre 2022  
Signature du contrat avec l'opérateur privé retenu : Novembre 2023



PLATEFORME DE

# DIAGNOSTIC MEDICAL



Pour l'Afrique

# Plateforme de diagnostic medical

## DESCRIPTION

Plate-forme thématique ciblant l'amélioration des services de diagnostic de laboratoire à travers l'Afrique subsaharienne . Le projet est mené par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) dans le cadre du Plan Européen d'investissement extérieur (PEIE). Le projet comprend: Construction, financement, équipement, maintenance de dix (10) laboratoires d'analyses de biologie médicale polaires et d'un (1) laboratoire centrale;  
Rénovation, réhabilitation, financement, équipement, maintenance de 102 laboratoires des hôpitaux généraux des districts sanitaires; Transport des échantillons biomédicaux Renforcement du système national de gestion d'informations logistiques des données de laboratoires d'analyses de biologie médicale et d'imagerie médicale; Mise en place un système de gestion des déchets biomédicaux fonctionnel;

## INTERET

Améliorer considérablement l'accès et la qualité des services de laboratoire et de diagnostic pour les populations à faible revenu en Afrique subsaharienne;  
Contribuer à une meilleure prise de décision clinique, à des décisions de traitement et à une meilleure qualité des soins;  
Amélioration de la détection et à la réponse aux nouvelles épidémies (en particulier la COVID-19, mais aussi Ebola, Marburg, fièvre Lassa, méningite, etc.).

## COÛT

-Construction, rehabilitation, financing, operation and maintenance of diagnostic laboratories

## ETAT D'AVANCEMENT

Élaboration et approbation des termes de références de l'étude de faisabilité.

## BESOINS

Réalisation de l'étude de faisabilité

## Plus Informations : ROI

Construction, réhabilitation, financement, exploitation et maintenance des laboratoires de diagnostic



# MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DU TABAC



# Mise en place d'un système du tabac

## DESCRIPTION

Le projet consiste en la mise en place d'un système permettant l'authentification, le suivi, la traçabilité et la vérification fiscale des produits du tabac fabriqués ou importés en Côte d'Ivoire.

Les industriels du tabac et tous les acteurs impliqués dans la production, l'importation, la vente et la détention exercent, en l'absence d'un tel système, en n'apposant aucun marquage sécurisé sur les unités de conditionnements de leurs produits, en violation des dispositions de l'article 8 du protocole de l'OMS.

## INTERET

Mettre en place un système d'authentification, de suivi et de traçabilité des produits du tabac en Côte d'Ivoire afin de lutter contre le commerce illicite du tabac en CI.

## ETAT D'AVANCEMENT

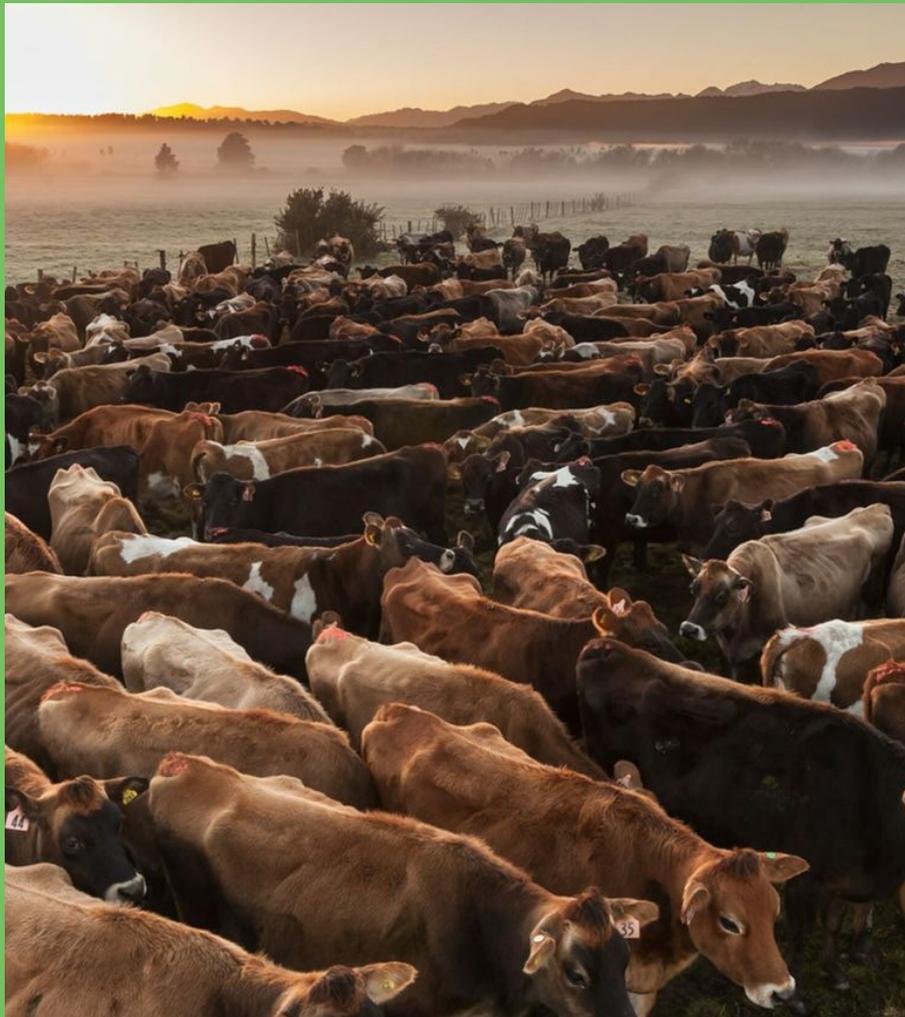
- Plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour le projet
- Projet de cahier des charges élaboré
- Recrutement du consortium de conseils en transaction
- Elaboration du dossier d'appel d'offres
- Transmission du DAO aux candidats
- Soumission des offres
- Évaluation des offres
- Négociation et signature du contrat PPP

## NEXT STEPS

- Financement, implémentation, exploitation, entretien et maintenance
- A la charge de l'opérateur privé



# ABATTOIR MARCHE A BETAIL



Abidjan-Anyama

# Abattoir marché à bétail

## DESCRIPTION

Le Projet consiste à regrouper les activités de commercialisation et d'abattage du bétail de la ville d'Abidjan et de ses banlieues au niveau d'un centre localisé en périphérie urbaine commune d'Anyama, à 28 km au nord d'Abidjan. Il comprend :

Un complexe abattoir-marché à bétail d'une capacité d'abattage de 745 bovins /jour et 425 petits ruminants /jour sur une superficie de 41 ha;

Une zone de pâturage de 187 ha aménagée pour les animaux en transit.



## COÛT

- Coût de la réalisation du Projet: environ 20,2 milliards de FCFA (30 millions USD)
- Purge des droits coutumiers : 6,8 milliards de FCFA (10 millions USD)

## ETAT D'AVANCEMENT

- Etudes APS disponibles
- Lancement de la procédure de consultation

## INTERET

- Amélioration de la qualité des produits
- Réduction des risques de pollution par le traitement des sous produits, déchets et eaux résiduaires

## BESOINS

- Financement, construction, aménagement, exploitation et entretien du complexe abattoir marché à bétail

USINE DE PRODUCTION DE

# GANTS EN LATEX



de San Pedro

# Usine de production de gants en latex de San Pedro

## DESCRIPTION

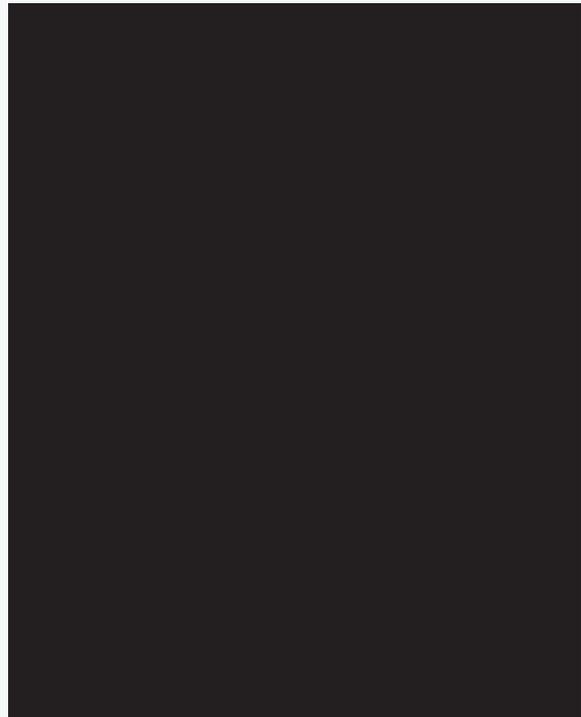
Le projet consiste en la construction d'une usine de fabrication de gants avec 8 lignes de production et une capacité de production d'environ 2 milliards de gants par an.

Le projet implique environ 6 000 agriculteurs pour l'exploitation de 11 730 Hectares d'hévéacultures productives géolocalisées à 6 kms de la commune locative de Soubre et du quartier résidentiel de Soubre.

Bénéficie de l'engagement à 100% de la coopérative paysanne - Procanso.

## INTERET

- Faire de la Côte d'Ivoire le premier fabricant commercial de gants en latex en Afrique
- Création d'emplois et amélioration du mode de vie des agriculteurs
- Impact direct via la valeur ajoutée et développement de la chaîne de valeur



## STATE OF PROGRESS

- Etude de faisabilité terminée
- 22 villages et 22 centres de collecte de latex identifiés
- Identification d'un site de 74 hectares à San Pedro pour être le CI Integrated Green Tech Park avec 20 hectares dédiés à la construction de l'usine de fabrication de gants

## PERIMETER CONCEDED

Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet

USINE DE

# COTON BLANCHI



absorbant et durable de San Pedro

# Usine de coton blanchi absorbant et durable

## DESCRIPTION

Le projet vise à positionner la Côte d'Ivoire comme leader du marché du coton blanchi absorbant (ABC) durable en installant une usine ABC dans la région de San Pedro.

L'objectif est de fabriquer 4 types de produits :

- Bas de gamme semi-fini à partir de déchets (ruban de coton de matière première)
- Haut de gamme semi-fini à partir de déchets (ruban de coton de matière première)
- Tissu semi-fini à partir de peluches (dentelle filée en coton de matière première)
- Produit semi-fini en tissu (gauze Jumbo Rolls)

## INTERET

- Faire de la Côte d'Ivoire la première implantation ABC Vertical en Afrique
- Soutenir le plan stratégique CI 2020-2030 en créant des emplois
- Exportations potentielles d'ABC 90% vers les marchés étrangers

## COÛT

Investissement estimé à environ 40M USD

## ETAT D'AVANCEMENT

Site de 74 hectares identifié à San Pedro pour être le CI Integrated Green Tech Park avec 10 hectares dédiés à la construction de l'usine

## BESOIN

Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet



PROJET DE POLE AGRO-INDUSTRIEL  
DANS LE NORD OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

# AGRO-POLE NORD OUEST



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Agro-pole Nord ouest

## DESCRIPTION

**Objectif général :** L'objectif général du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.

**Objectifs spécifiques :**

Augmenter l'investissement privé notamment dans la transformation des produits agricoles ciblés (riz, maïs, viande/poisson, noix de cajou, mangue et karité) ;  
Faciliter l'accès aux marchés pour les agro-pasteurs par la mise en place d'infrastructures, la structuration des filières et le renforcement de capacités;  
Accroître la productivité des filières agro-pastorales par la mise à niveau des aménagements hydro-agricoles, la facilitation de l'accès aux intrants et services agricoles et une meilleure résilience des communautés.

**Composante 1 :** Amélioration des facteurs de production et d'approvisionnement-Réhabilitation des infrastructures de production - Aménagement / Réhabilitation des sites hydroagricoles . Réhabilitation des barrages pastoraux - Mise en place d'un dispositif de gestion durable des ouvrages hydro-agricoles et pastoraux - Aménagement / réhabilitation des pistes de dessertes agricoles -

Aménagement d'infrastructures de collecte des produits  
- Développement de services de mécanisation

Mise en place d'un dispositif régional de veille sur le changement climatique-Développement de la production intensive de riz - Relance de la production caféière dans une approche de chaîne de valeur.

**Composante 2 :** Développement d'un Hub de Transformation agricole et de Centres d'agrégations et de Services (CAS)  
- Mise en place des parcs agro-industriels - Mise en place des centres d'agrégation et de services - Développement des prestations de services labellisées - Renforcement du processus de gestion de la qualité et de la traçabilité  
- Promotion de l'agro-industrie

**Composante 3 :** Renforcement des chaînes de valeur et équité sociale - Structuration et renforcement de capacités des acteurs - Promotion du genre dans la mise en œuvre des activités

## Points clés

### INTERET



Faible niveau de productivité  
faible niveau de transformation des produits agricoles  
faible niveau de structuration des acteurs  
Opportunités : Investissement dans la valorisation du soja (culture phare de la zone) ;  
Investissement dans la transformation du riz  
Investissement dans la transformation du maïs

### COÛT



120 000 000 000 XOF  
(171 428 571 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Identification

### BESOINS



Funding to be sought

PROJET DE POLE AGRO-INDUSTRIEL DANS  
LE NORD EST DE LA COTE D'IVOIRE

# AGRO-POLE NORD EST



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Agro-pôle Nord est

## DESCRIPTION

**Objectif général :** L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de promouvoir le développement de chaînes de valeur agricole à haute potentialité économique dans la zone d'intervention.

**Objectifs spécifiques :**

Contribuer à l'émergence d'un pôle de transformation agro-industrielle dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire à travers une dynamisation des filières agricoles porteuses et sensibles au genre et résilientes ;  
Contribuer à la promotion et à l'accroissement de l'investissement privé, et Contribuer à l'implication des autres acteurs (jeunes et femmes) à la création de la richesse en constituant un levier pour les initiatives privées et au renforcement des incubateurs de développement économique.

**Composante 1 :** Amélioration des facteurs de production et d'approvisionnement - Réhabilitation des infrastructures de production - Aménagement / Réhabilitation des sites hydroagricoles - Réhabilitation des barrages pastoraux - Mise en place d'un dispositif

régional de veille sur le changement climatique - Développement de la production intensive de riz - Relance de la production caféière dans une approche de chaîne de valeur.

**Composante 2 :** Développement d'un Hub de Transformation agricole et de Centres d'agrégations et de Services (CAS) - Mise en place des parcs agro-industriels - Mise en place des centres d'agrégation et de services - Développement des prestations de services labellisées - Renforcement du processus de gestion de la qualité et de la traçabilité - Promotion de l'agro-industrie.

**Composante 3 :** Renforcement des chaînes de valeur et équité sociale - Structuration et renforcement de capacités des acteurs - Renforcement de la recherche et du conseil agricole - Promotion du genre dans la mise en œuvre des activités.

**Atouts :** Présence d'un aéroport

## Points clés



### INTERET

- Faible niveau de productivité
- Faible niveau de transformation des produits agricoles
- Faible accès aux marchés
- Faible niveau de structuration des acteurs

Opportunités pour le secteur privé Valoriser le parc national et le fleuve Comoé en mettant en place des investissements pour développer l'éco-tourisme, la conservation aquatique et l'élevage ;

- Accroître le commerce international à travers les deux frontières, avec le Burkina Faso et le Ghana
- Offrir des prestations de services mécanisé

### COÛT



100 000 000 XOF  
( 142 857 143 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Démarrage des études en cours avec l'appui de la BAD

### BESOINS



Financement à Rechercher

PROJET DE TRANSFORMATION DE LA

# POMME DE CAJOU



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Projet de transformation de la pomme de cajou

## DESCRIPTION

**Objectif général :** L'objectif est de contribuer au développement de la transformation de la pomme de cajou au niveau local, ce qui induira une amélioration des revenus des producteurs, la création d'emplois et l'autonomisation des femmes.

### Objectifs spécifiques :

- Accroître les quantités de transformation de la pomme ;
- Créer des emplois au profit des jeunes et des femmes
- Développer des services agricoles autour des producteurs
- Améliorer le revenu des producteurs d'anacarde 8.

### Composantes du Projet

**Composante 1 :** Logistique de collecte des pommes de Cajou

Activité 1.1 : Mettre à disposition les équipements de collecte et de transports des pommes ;  
 Activité 1.2 : Mettre à disposition des transformateurs un fonds de roulement pour l'achat des pommes de cajou aux producteurs.

**Composante 2 :** Transformation des pommes et gestion des résidus

Activité 2.1 : Construire/Mettre à niveau des usines de transformation de la pomme en jus

Activité 2.2 : Acquérir les équipements pour la pasteurisation et le stockage du jus ;

Activité 2.3 : Mettre en place les entrepôts de froids pour le stockage de la matière première ;

Activité 2.4 : mettre à disposition les équipements de conditionnement et d'emballage ;

Activité 2.5 : valoriser les résidus à travers la production de compost, d'aliments pour le bétails et d'énergie électrique

**Composante 3 :** Commercialisation et distribution

Activité 3.1 : Développer la logistique pour la distribution des produits et sous- produits

Activité 3.2 : Contractualiser avec les grandes surfaces de distribution  
 Activité 3.3 : Organiser des activités de promotion aux niveaux local et régional.

## Points clés

### INTERET



Faible valorisation de la pomme de cajou

### COÛT



32 milliards F CFA dont :

- 2 milliards A1 (phase 1) ;
- 10 milliards A2
- 20 milliards A3 et A4

### ETAT D'AVANCEMENT



Avant-projet détaillé

### BESOINS



Financement à Rechercher

PROJECT FOR LOCAL AND INDUSTRIAL  
PROCESSING OF

# RIZ PADDY



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# riz Paddy

## DESCRIPTION

**Objectif général :** Contribuer à la sécurité alimentaire par l'accroissement de la transformation de la production rizicole.

**Objectifs spécifiques :** Améliorer l'offre de riz blanchi de Côte d'Ivoire de bonne qualité.

### Composantes du Projet

**Composante 1 :** Renforcement du dispositif de production de paddy

Activité 1.1 : Acquisition de semences et intrants au profit des riziculteurs ;

Activité 1.2 : Encadrement et formation des exploitants agricoles ;

Activité 1.3 : Appui à la structuration des acteurs de la filière.

**Composante 2 :** Renforcement de l'accès à la mécanisation

Activité 2.1 : Achat de tracteurs, accessoires et autres équipements motorisés ;

Activité 2.2 : Construction du centre de prestation et d'entretien de machines rizicoles ;

Activité 2.3 : Renforcement de capacités des mécaniciens et des conducteurs de machines agricoles.

**Composante 3 :** Renforcement du dispositif de transformation et de stockage

Activité 3.1 : Acquisition et installation de 5 minirizeries (2 t/h) de transformation de riz blanchi ;

Activité 3.2 : Renforcement des plateaux techniques de 10 minirizeries existantes ;

Activité 3.2 : Renforcement des compétences des agents des minirizeries en activités

Activité 3.3 : Construction de 5 magasins de stockages de paddy et de 2 magasins conservation de riz blanchi



## Points clés

### INTERET



(La problématique) A travers la Stratégie Nationale de Développement de la filière Riz (SNDR) adoptée par le Gouvernement, la Côte d'Ivoire ambitionne :

- de couvrir la totalité des besoins de consommation (100%) par la production nationale,
- de booster la transformation locale du riz,
- d'envisager l'exportation de sa production.

### COÛT



5,477 Milliards DE F CFA

### ETAT D'AVANCEMENT



Sites identifiés, étude de faisabilité disponible

### BESOINS



Construction d'un centre de mécanisation agricole

- Construction du centre;
- Achat de tracteurs et autres accessoires;
- Achat pour le fonctionnement du centre de mécanisation.

Renforcement du dispositif de transformation

- Mise en service d'une chaîne de 4 usines intermédiaires de production de capacité maximale de 25 000 t/an chacune;
- Construction de silos de stockage.

VALORISATION ET  
TRANSFORMATION DU

# KARITÉ EN CÔTE D'IVOIRE



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Valorisation et transformation du karité en Côte d'Ivoire

## DESCRIPTION

Objectif général :

L'objectif général est d'asseoir les bases d'un développement de la valorisation du karité.

Objectifs spécifiques :

- Accroître la quantité de produits transformés;
- Renforcer les conditions de transformation ;
- Renforcer le dispositif de norme de qualité ;
- Améliorer les revenus de la femme rurale.

Composantes du Projet

Composante 1 : Promotion de la domestication du karité

Activité 1.1 : Développement de plants améliorés

Activité 1.2 : Intégration du karité dans les systèmes de production agricole- Agroforesterie

Composante 2 : Collecte et transport primaire des noix de karité

Activité 2.1 : Amélioration des équipements et moyens de collecte

Activité 2.2 : Approvisionnement des unités en matière première

Activité 2.3 : Séchage et triage- aire de séchage et de calibrage

Composante 3 : Transformation, conditionnement et commercialisation du beurre

Activité 3.1 : Mettre en place cinq (05) unités de transformation

Activité 3.2 : Mettre en place des unités de conditionnement du produit final

Activité 3.3 : Mettre en place un dispositif de valorisation et/ou gestion des déchets

Activité 3.4 : Distribution et Export



## Points clés

### INTERET



Transformation artisanale et rudimentaire ;  
Forte consommation d'énergie à partir du bois de chauffe ;  
Equipement et technologie de transformation peu approprié

### COÛT



10 000 000 000 FCFA  
( 14 285 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Avant-projet détaillé (Sites de Zones de transformation agricole identifié et acquis, Etudes techniques d'aménagement de la plateforme industrielle réalisées, Etudes de sauvegarde environnementale et sociale réalisée)

### BESOINS



Financement à `  
Rechercher

OPTIMISATION DE LA COLLECTE, DU TRANSPORT,  
DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION

# DES DECHETS SOLIDES



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

## Optimisation de la collecte du transport, du traitement et de la valorisation des déchets solides

### DESCRIPTION

Le projet consiste en la construction et l'exploitation des infrastructures complémentaires suivantes:

3 centres de transfert à Grand Bassam, Sikensi et Dabou ;

1 CVET avec une chaîne de tri ;

1 déchetterie pour la gestion et la valorisation des déchets verts, de démolition et domestiques encombrants.

Le projet bénéficie de l'Appui de la Banque Mondiale à travers le Programme d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU).



## Points clés

### INTERET



Réduction des coûts de transfert des DSMA au CVET de Kossihouen ;

Mise en place des filières de collecte et de valorisation des déchets exclus du périmètre de la convention de délégation - déchets d'activités économiques

### COÛT



Estimé à environ 27 553 M FCFA  
41,96 M EUR / 46,55 M USD

### ETAT D'AVANCEMENT



TDR et critères de sélection des cabinets pour la réalisation des études de faisabilité technico-économiques et environnementales (APS, EIES) disponibles ;  
Sites identifiés et confirmés (sécurisation foncière en cours).  
Exploitation des centres de transfert, et du CVET ;  
Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert aux CVET de Kossihouen et d'Attiekoua.

### BESOINS



Démarrage de la procédure de sélection des cabinets pour la réalisation des études de faisabilité technico-économiques et environnementales (APS, EIES) ;  
Réalisation des études de faisabilité technicoéconomiques et environnementales (APS, EIES) ;  
Lancement d'un appel d'offres pour la sélection du partenaire privé en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET et centres de transfert) et du transfert des déchets vers les CVET

MODERNISATION ET GESTION  
INTERCOMMUNALE

# DES DECHETS SOLIDES



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Modernisation et gestion intercommunale des déchets solides dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire

## DESCRIPTION

Pré-collecte et collecte, transport, tri, récupération, recyclage et traitement écologique des DSMA.

Le projet se décline en 3 composantes régionales :

Toumodi, Yamoussoukro, Tiebissou, Djebonoua et Bouaké - 9 Centres de Transfert dont 2 avec une chaîne de tri et 1 CVET d'une capacité de 600 000 t/an à Tiébissou ;

Korhogo, Sinématiali, Ferkessédougou et Ouangolodougou - 5 Centres de Transfert dont 1 avec une chaîne de tri et 1 CVET d'une capacité de 150 000 t/an à Sinématiali;

Daloa, Gonate, Bonon et Bouafle – 5 Centres de Transfert dont 1 avec une chaîne de tri et 1 CVET d'une capacité de 200 000 t/an à Bonon

## Points clés

### INTERET



Mise en place de filières de récupération, de recyclage et de valorisation (« filière papiers cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes »).

### COÛT



Composante 1 : 27 628 M FCFA  
42,07 M EUR  
Composante 2 : 12 299 M FCFA  
18,78 M EUR  
Composante 3 : 25 257 M FCFA  
38,56 M EUR

### ETAT D'AVANCEMENT



TDR et critères de sélection des cabinets pour la réalisation des études de faisabilités technico économiques et environnementales (APS, EIES) disponibles ;  
Sites identifiés et confirmés (sécurisation foncière en cours).  
Démarrage de la procédure de sélection des cabinets pour la réalisation des études de faisabilités technico-économiques et environnementales (APS, EIES) ;  
Réalisation des études de faisabilités technico économiques et environnementales (APS, EIES) ;  
Lancement d'un appel d'offres pour la sélection du partenaire privé en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET et centres de transfert) et du transfert des déchets vers les CVET

### BESOINS



Exploitation des Centres de Transfert  
  
Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert au CVET respectif

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

# SECTEUR ALIMENTAIRE



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

## Secteur alimentaire

### DESCRIPTION

Le projet CACDI vise à identifier autant que possible les filières de transformation qui permettront un développement local à plus forte valeur ajoutée et qui pourraient se prêter au développement d'un pôle d'accompagnement. L'intérêt d'un tel pôle est de favoriser le développement de la deuxième transformation alimentaire, plus complexe, exigeante et technique ; elle nécessite également une excellente connaissance des matrices à travailler ou à traiter :

- Construction de l'infrastructure du centre
- L'acquisition des équipements du centre
- Gestion du projet de construction



## Points clés

### INTERET



Construire un centre d'assistance pour les compétitivité et industrielle développement de l'agro-alimentaire secteur afin de promouvoir la développement et création de PME agroalimentaires et améliorer leur compétitivité.

### COÛT



6 426 000 000 FCFA  
( 9 180 000 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



**PRÉPARATION / EXÉCUTION**  
Identification et préliminaire évaluation

### BESOINS



- Accroître la compétitivité de l'agroalimentaire entreprises;
- Offrir aux entreprises agroalimentaires un service de qualité main-d'œuvre capable de répondre aux nouvelles exigences;
- Accompagner les entreprises agroalimentaires (PME) dans termes de services de conseil et de coaching dans le acquisition de matériel, certification, commerce une gestion à des coûts compétitifs ;
- Former les entreprises agroalimentaires (PME/PM) à l'agroalimentaire métiers, notamment dans la technologie...

PLATEFORME  
L'AMÉLIORATION DE

# CULTURE DE MANIOC



Agence de Développement  
de la filière Manioc

# Culture de manioc

## DESCRIPTION

Le potentiel de l'Afrique dans la culture et la transformation du manioc fait l'objet d'un intense débat. L'Afrique contribue à hauteur d'environ 47% de la production mondiale estimée à plus de 250 millions de tonnes (PLANETOSCOPE, 2020). Aussi, l'importance relative du manioc varie-t-elle beaucoup selon les objectifs de production : autoconsommation, commercialisation en frais, transformation (Raffaillac, 1996).

En Côte d'Ivoire, avec près de 5,2 millions de tonnes, le manioc constitue la deuxième production vivrière en volume après l'igname.

Il est cultivé dans l'ensemble du pays et contribue pour beaucoup dans l'alimentation des Ivoiriens et des populations des pays de la sous-région. Toutefois, la chaîne des valeurs de la Filière du manioc en Côte d'Ivoire se résume en 3 secteurs d'activités que sont la production, la transformation et la commercialisation.



## Points clés

### INTERET



Lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural

### COÛT



4 004 400 000 XOF  
(5 771 429 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Mobilisation des financements

### BESOINS



3 929 400 000 XOF

USINE DE BIO CONDITIONNEMENT DE

# PAILLE DE PADDY



Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

# Usine de bio conditionnement de paille de paddy a San Pedro

## DESCRIPTION

Le projet consiste en la construction d'un pôle de fabrication de bio-emballages avec 10 usines et 30 lignes de production et une capacité de production estimée à 420 millions de pièces par an dans l'objectif d'offrir une alternative aux bio-plastiques.

Les produits (Biodegradable F&B, Medical & Electronics Packaging Products) seront basés sur des matières premières issues de paille de riz 100% biodégradable, de balles de riz et de latex de papaye, entièrement compostables en 6 mois (180 jours).

Le projet concerne environ 10 345 hectares de terres, 7 617 agriculteurs et un engagement à 100 % des petits exploitants et des coopératives (Codirez et Socoriz)

## INTERET

Faire de la Côte d'Ivoire la première nation d'Afrique à produire des produits d'emballage bio 100 % recyclables ;

-Autonomisation des agriculteurs grâce à des programmes d'éradication de la pauvreté d'ici la fin de 2023

-Atténuation du changement climatique en minimisant l'empreinte carbone de 600 000 kg

-Faire de la CI un centre de fabrication dans la région pour cette nouvelle industrie compétitive robuste

-Création d'emplois grâce à la transformation à valeur ajoutée

## COÛT

Investissement estimé à environ 30M USD

## ETAT D'AVANCEMENT

Etude de faisabilité terminée; 20 Villages & 10 Centres de Collecte et 1 centre de broyage identifiés à Gagnoa

- Site de 74 hectares identifié à San Pedro pour être le parc technologique vert intégré CI avec 20 hectares dédiés à la construction du centre de fabrication de bio-emballages.

## BESOINS

Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet





# PROJETS PPP



CÔTE D'IVOIRE TERRE D'OPPORTUNITÉS

# PROJETS SANTÉ



Ministère de la santé et de  
l'hygiène publique

# Pharmaceutical special economic zone

## DESCRIPTION

Creation of a Special Economic Zone (SEZ) as a means to boost the pharmaceutical industrialization of our country

Identification of gaps and needs in the Ivorian pharmaceutical sector that could help achieve the objectives

Turning the technology park into a catalyst for innovative pharmaceutical and biotechnology industrialization in Côte d'Ivoire

Having a technopole integrating technologies that limit the ecological footprint: the challenges of sustainable development.

To have sufficient specialized human resources for the pharmaceutical sector

Supplying the pharmaceutical market, in particular the public procurement centres of 20 French-speaking countries through their association, ACAME : Algeria, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Comoros, Chad, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti,

Gabon, Guinea, Guinea Bissau, Madagascar, Mali, Mauritania, Niger, DR Congo, Togo, and Tunisia

### Mobilize, apart from the development of the SEZ, CFAF 400 billion for the pharmaceutical sector

- 200 billion for the production of health products
- 150 billion for a supply logistics hub in the run-up to the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)
- 50 billion for human resources the public procurement centres of 20 French-speaking countries through their association, ACAME : Algeria, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Comoros, Chad, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinea, Guinea Bissau, Madagascar, Mali, Mauritania, Niger, DR Congo, Togo, and Tunisia

### Mobilize, apart from the development of the SEZ, CFAF 400 billion for the pharmaceutical sector

- 200 billion for the production of health products
- 150 billion for a supply logistics hub in the run-up to the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)
- 50 billion for human resources

## Points clés



### INTERET

Essential consumer products not locally manufactured 20/80 products: data established from monthly outputs of the university hospitals, the most imported products according to the IMS, list of products in the CMU care basket Availability of pharmaceutical inputs (rubber, cotton) for the local manufacture of essential medical devices Innovation based on the development of phytomedicines Essential utilities for development: quality control, logistic supply hub, enhancement of qualified HR. Opportunities: Investment in the development of Pharmaceutical zone, tablet plant and using of cotton and rubber for medical cotton bud and gloves. Creation a research laboratories.

### COÛT



3.000.000.000 XOF  
(4 285 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Preparation/execution

### NEEDS



Credit of 3.000.000.000 XOF  
(4 285 714 USD)

# PME "CHAMPIONNE"



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

# PME «Championne»

## DESCRIPTION

L'Etat de Côte d'Ivoire ambitionne de disposer d'un tissu d'entreprises compétitives, capables de rivaliser avec les entreprises étrangères dans plusieurs domaines d'activités. Dans cette optique, le Ministère en charge de la Promotion des PME, s'attelle à faire la promotion et l'émergence de champions nationaux par la mise en place d'un programme d'assistance technique et managériale et de financement des PME, des start-ups et des jeunes entrepreneurs.

Il s'agira de sélectionner et accompagner une classe de PME compétitives ayant vocation à constituer des PME championnes et à migrer vers le statut d'entreprises de taille intermédiaires ou de grandes entreprises.

Plus Informations : ROI



## Points clés

### INTERET



Favoriser l'éclosion des PME "championnes".

### COÛT



250 000 000 XOF  
(357500 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



PREPARATION / EXECUTION

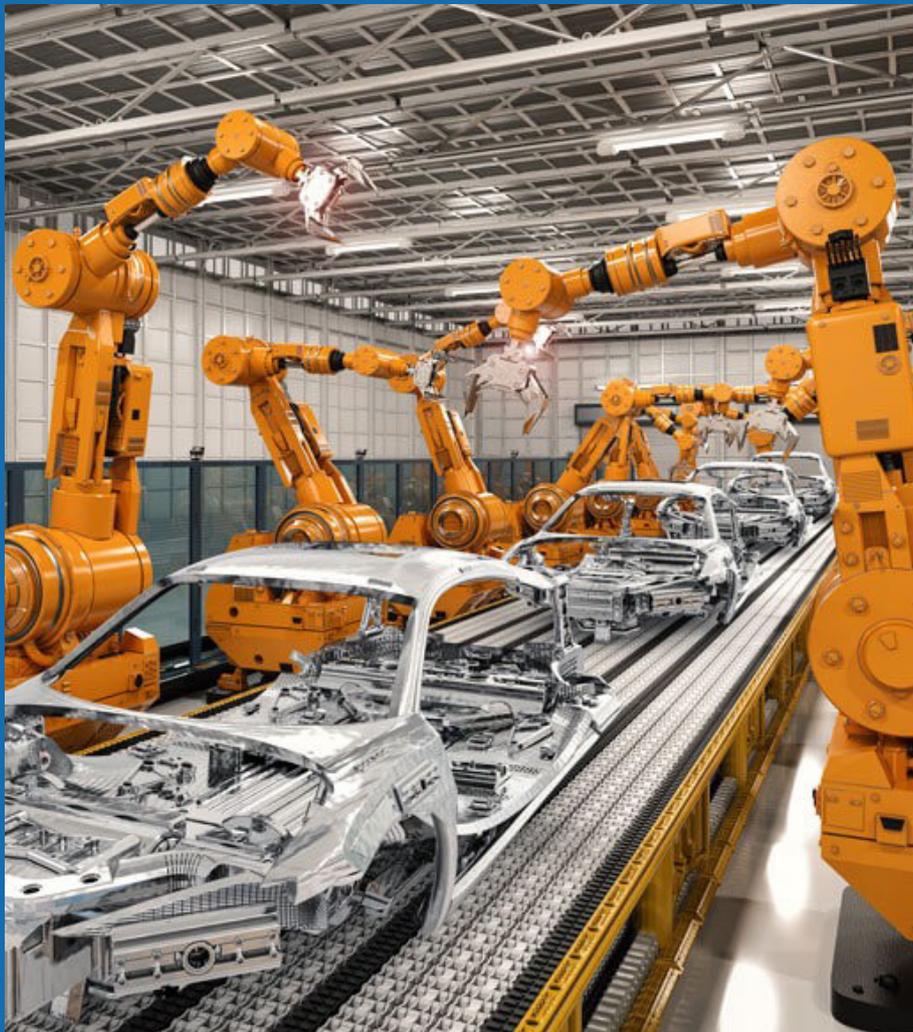
### BESOINS



-Concevoir et mettre en œuvre 20 programmes spécifiques d'assistance technique et managériale destinés aux champions nationaux des PME ;  
-Mettre à niveau 100 PME "championnes" sélectionnées par Appel à candidature

MISE EN PLACE D'UNE GRAPPE

# INGENIEURIE AUTOMOBILE



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

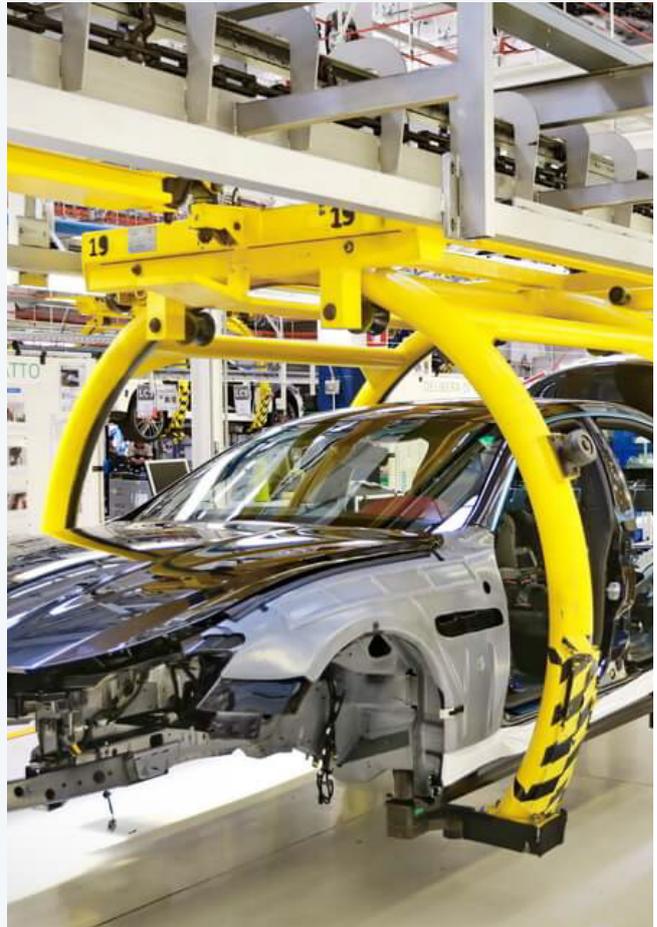
# Ingenierie automobile

## DESCRIPTION

Le secteur de la mécanique automobile constitue un secteur d'emploi important pour l'économie du fait du nombre important des garages qui croient de plus en plus.

Cependant, le secteur manque d'une insuffisance cruciale de formalisme, d'organisation, de modernisation et de formation aux nouvelles techniques d'entretien.

Cet état de fait est constaté par les profondes mutations technologiques au cours des dernières décennies où l'entretien des véhicules de dernière génération devient une problématique non maîtrisée.



## Points clés

### INTERET



Valoriser le secteur de la mécanique auto par la certification des métiers en vue de la réduction du chômage en Côte d'Ivoire.

### COÛT



1 546 000 000 XOF  
(2 208 572 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



PREPARATION / EXECUTION

### BESOINS



- Mettre en place quatre (04) cluster (grappe d'entreprise) en Côte d'Ivoire (Grand Bassam, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo) ;
- Formaliser les garages issus du cluster ;
- Former les mécaniciens aux nouvelles techniques d'entretien dans les métiers de la mécanique auto ;
- Catégoriser et référencer les mécaniciens dans une base de données de compétence ;
- Certifier les garages répondant aux normes réglementaires en vigueur.

CONSTRUCTION DU

# MARCHÉ DE GROS DE KORHOGO



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

# Marché de gros de Korhogo

## DESCRIPTION

La production n'arrive pas à couvrir globalement et régulièrement par an, les besoins alimentaires, surtout dans certaines grandes villes.

C'est dans l'optique de corriger cette défaillance et d'améliorer le développement harmonieux de son économie, que le Gouvernement, par le biais du Ministère du commerce et de l'Industrie a initié ce projet. Il s'agira de :

- Délimiter, sécuriser les parcelles et purger les droits coutumiers pour la construction du marché de gros de Korhogo
- Réaliser les études complémentaires (Avant-Projet Détaillé, études géotechniques, études d'impact environnemental et social)
- Construire le marché de gros de Korhogo



## Points clés

### INTERET



Construire le marché de gros de Korhogo

### COÛT



13939,51 Millions FCFA

### ETAT D'AVANCEMENT



Identification et Evaluation préliminaire

### BESOINS



- Redynamiser les infrastructures de mise à marché dans la ville de Korhogo ;
- Lutter contre la cherté de la vie ;
- Résorber le faible approvisionnement des marchés en denrées alimentaires ;
- Contribuer à améliorer significativement la compétitivité prix (accessibilité à la nourriture par la réduction de 50% des prix des denrées) et hors-prix de la filière vivrière en Côte d'Ivoire (Sécurité et souveraineté alimentaire).

USINE LOCALE DE

# FABRICATION DE PIÈCES AUTOMOBILES



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

# Fabrication de pièces automobiles

## DESCRIPTION

Ce projet consistera à la maîtrise des techniques de fabrication des éléments fixation qui sont les mêmes que la production des composants mécaniques par :

- l'Amélioration de l'environnement de la fabrication des éléments de fixation
- Développement de la chaîne de valeur des éléments de fixation
- Gestion et coordination du Projet



## Points clés

### INTERET



Développer une industrie de fabrication locale des éléments de fixation pour les besoins du marché national et sous-régional

### COÛT



2 624,49 Millions FCFA

### ETAT D'AVANCEMENT



Identification et Evaluation préliminaire

### BESOINS



- Renforcer les capacités (ressources, technologie, et investissements, etc) des PMI en fabrication d'éléments de fixation est renforcées ;
- Mettre en place de 20 unités de production d'éléments de fixation sont installées et fonctionnelle ;
- satisfaire les besoins nationaux en éléments de fixation et rendre le pays exportateur des éléments de fixation ;
- Faciliter l'intégration des entreprises ivoiriennes dans la chaîne de valeur mondiale des éléments de fixation ;
- Renforcer les structures institutionnelles (centres de formation, centres de démonstration, curricula, etc).

**BONOUA**

# **ZONE INDUSTRIELLE (328 HA)**



**Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME**

# Zonne industrielle (328)

## DESCRIPTION

Le projet d'aménagement de la zone industrielle de Bonoua s'inscrit dans le programme de développement de zones industrielles à Abidjan et à l'intérieur du pays lié aux mesures d'urgence prises par le Gouvernement en matière d'infrastructures industrielles.

La zone industrielle de Bonoua couvre une superficie de 334 ha. Plusieurs opérateurs sont installés au sein de cette zone. Le taux d'occupation est d'environ 30% avec au moins 16 entreprises dont 10 en activité. Cependant, cette zone n'étant pas encore aménagée, les opérateurs ont des difficultés à canaliser les eaux usées et pluviales issues de leurs usines qui s'écoulent parfois jusqu'à la ville de Bonoua



## Points clés

### INTERET



Mettre en œuvre 328 ha destinés à favoriser l'éclosion et le développement de plusieurs unités industrielles et renforcer l'attractivité de la zone industrielle.

### COÛT



26 350,995 Millions FCFA

### ETAT D'AVANCEMENT



Identification, Evaluation préliminaire et Avant-projet détaillé

### BESOINS



- Assainir l'environnement de la zone industrielle notamment la voie nationale A100 (voie Bonoua-Aboisso) et la ville de Bonoua ;
- Améliorer le cadre et la qualité de vie des riverains ;
- Préserver la nappe phréatique de la ville de Bonoua qui regorge d'importante ressources en eau (champ captant mitoyenne à la zone industrielle) ;
- Renforcer l'attractivité de la zone industrielle ;
- Accroître les investissements au sein de la zone industrielle ;
- Créer des emplois stables et durables (emplois directs et indirects).

REHABILITATION DE LA ZONE  
INDUSTRIELLE

# ZONE DE KOUMASSI (120 HA) ET VRIDI

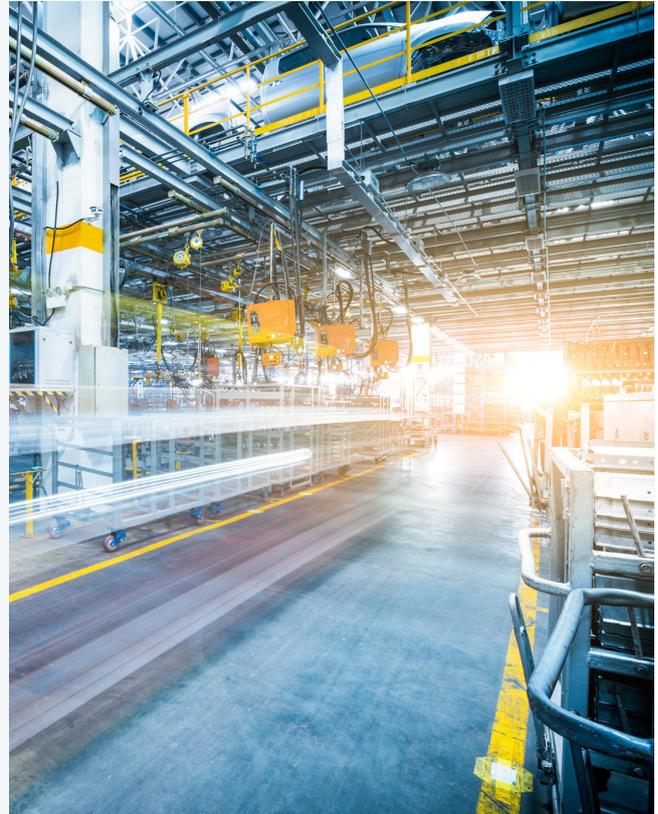


Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

## Zone industrielles de Koumassi(120HA) and Vridi

### DESCRIPTION

Les zones industrielles de Koumassi (120 ha) et Vridi (120 ha) font partie des plus anciennes zones industrielles d'Abidjan comptent plus de 400 entreprises. Il s'agira d'entreprendre des travaux de réhabilitation de ces zones industrielles (voiries et réseaux divers).



## Points clés

### INTERET



Réhabiliter les infrastructures industrielles de Vridi et Koumassi

### COÛT



36 623 889 766 XOF  
( 52 319 843 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Identification et Evaluation préliminaire

### BESOINS



- Mettre les infrastructures de ces zones à niveau à travers les travaux de réhabilitation ;
- Améliorer le cadre de travail des opérateurs

SAN-PEDRO

# ZONE INDUSTRIELLE



Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME

# Industrial Area

## DESCRIPTION

Le développement de la zone industrielle existante à San-Pedro sera bénéfique en termes de modernisation et de développement de l'activité industrielle, de création d'infrastructures socio-économiques et d'emplois durables et de satisfaction des besoins des opérateurs économiques.

Une étude technique d'aménagement des zones industrielles existantes et une monographie de ces zones ont été réalisées à cet effet :

- Développement des zones industrielles existantes (300 hectares) ;
- Protection des réserves industrielles à San-Pedro



## Points clés

### INTERET



Ce projet vise à développer les zones industrielles existantes et de protéger l'industrie réserves de la ville de San-Pedro, qui encouragera la création d'industries

### COÛT



1 600 000 000 XOF  
( 2 285 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



PRÉPARATION / EXÉCUTION  
Identification,  
Évaluation préliminaire

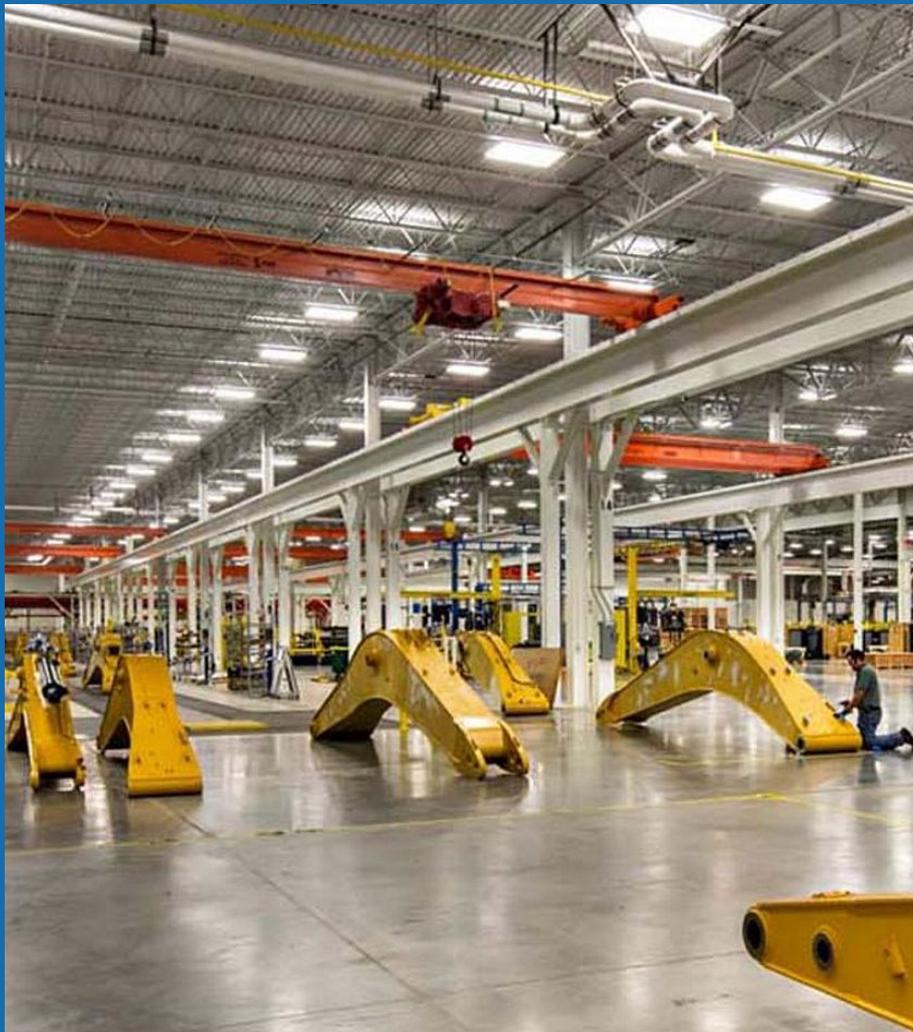
### BESOINS



Pour améliorer l'environnement et la qualité de vie pour les riverains ;  
Pour renforcer l'attractivité du zone industrielle;  
Accroître les investissements dans l'industrie zone;

**YAMO USSOUKRO**

# **ZONE INDUSTRIELLE (250 HA)**



**Ministère du Commerce , de l'Industrie  
et de la Promotion des PME**

## Zone industrielle (250HA)

### DESCRIPTION

Ce projet permettra de mettre en œuvre 250 ha destinés à favoriser l'éclosion et le développement de plusieurs unités industrielles:

- Sécurisation d'une parcelle complémentaire de 250 ha (travaux préliminaires, purge et indemnisation des cultures)
- Travaux d'Aménagement d'une parcelle de 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro



## Points clés

### INTERET



mettre en œuvre 250 ha destinés à favoriser l'éclosion et le développement de plusieurs unités industrielles et renforcer l'attractivité de la zone industrielle.

### COÛT



65 634 421 330 XOF  
( 93 763 459 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT

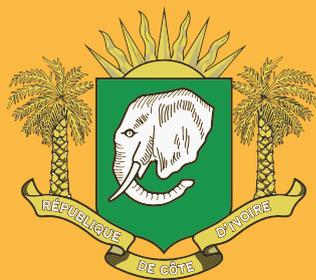


Identification, Evaluation préliminaire et Avant-projet détaillé

### BESOINS



Sécuriser une parcelle de 250 ha (travaux préliminaires, purge et indemnisation des cultures) ;  
Aménager de la zone industrielle de Yamoussoukro ;  
Permettre une implantation homogène des industries ;  
Faciliter l'accès aux terrains attribués aux opérateurs ;  
Faciliter l'implantation des unités industrielles par le terrassement préalable des plateformes ;  
Assainir l'environnement de la zone industrielle en évitant le déversement des eaux usées dans la nature ;  
Préserver durablement l'environnement ;  
Inciter les opérateurs à investir davantage au sein de la zone industrielle ;  
Créer des emplois (emplois directs et indirects).



# PROJETS PRIVES



CÔTE D'IVOIRE TERRE D'OPPORTUNITES

# TEXAS GRILL



Projets privés

## Texas grill

### DESCRIPTION

Le projet que nous vous présentons est une société de restauration fournissant aux personnes physiques et morales des prestations (restauration sur place ou à emporter ainsi qu'un service traiteur).

TEXAS GRILLZ est spécialisé dans la cuisson au barbecue et reconnu pour ces assaisonnements.

Dans le souci de contribuer au développement et au rayonnement de la restauration en Côte d'Ivoire, et aussi de créer davantage de plus-value, M GORIS ALAIN MAXWEL veut installer des restaurants dont un à YAMOUSSOUKRO ; un à SAN PEDRO, une unité de production d'assaisonnements à Abidjan. Il envisage également de s'implanter dans la sous-région principalement au Sénégal et au Cameroun.



## Points clés

### INTERET



**PROJET INNOVANT**  
Première chaîne de  
barbecue en Côte d'Ivoire

### COÛT



3 531 120 000 XOF  
( 4 285 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



En cours

### BESOINS



3 000 000 000

Construction d'une cité

# "LES RESIDENCES D'ELOGNE"



16 villas haut standing avec piscine  
situées à Bingerville

## Les résidences d'Elogne

### GARANTIE :

Hypothèque de 1er rang 6,4 ha assiette du projet et sur les constructions, Délégations d'assurances tous risques, Nantissement du Compte de Réserve du Service de la Dette (DSRA), Constitution progressive du compte de réserve progressivement 12 mois après le démarrage des travaux à hauteur de 194.796 MXOF soit 12 échéances du service de la dette (intérêts à payer pendant la période de différé), Constitution progressive du compte de réserve progressivement 24 mois après le démarrage des travaux à hauteur de 388.800 MXOF soit 2 échéances du service, de la dette (Capital + intérêts)

NIVEAU DE PRIORITE : 36 mois avec un différé partiel de 18 mois.

Plus d'informations ROI : chaque souscripteur effectuera un apport personnel de 50% du prix de la maison à la fin des travaux et soldera les 50% restants, le mois suivant la fin des travaux.



## Points clés

### INTERET



le projet de SITM a pour objectif de répondre aux besoins de logements d'une clientèle aisée par la construction d'une cité abritant 16 villas duplex haut standing avec piscine offrant un environnement beau, sain et un cadre de vie idéal.

### COÛT



3.000.000.000 XOF  
(4 285 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Preparation/execution

### BESOINS



Mode de financement:  
levée de fonds auprès  
d'établissements financiers  
Credit d'un montant de  
3.000.000.000 XOF

**Construction de 10 maisons et 20  
appartements de haut standing**

# **"RESIDENCE LA PAIX"**



**Cocody 2 Plateaux 7ème tranche**

# Residence la paix

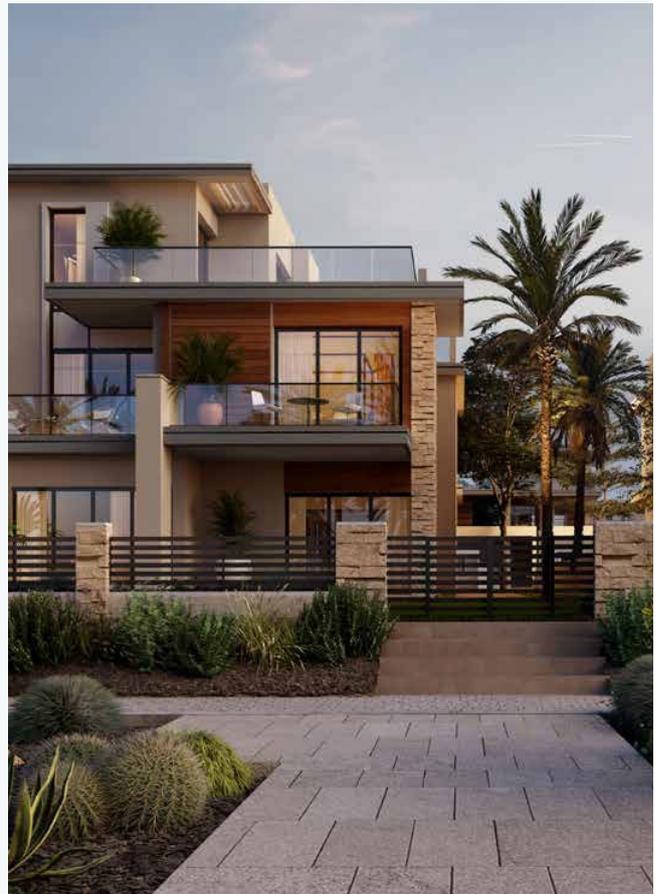
## GARANTIE :

Hypothèque de 1er rang sur le socle foncier (5 000 m2) du projet et sur les constructions, Délégation d'assurance tous risques, Nantissement du Compte de Réserve du Service de la Dette (DSRA) ; constitution progressive au cours de la construction. Solde représentant au moins 2,2 fois le service de la dette sur les 12 premiers mois de 610 millions de FCFA 18 mois après le démarrage, soit environ 2 fois le service de la dette (Capital + intérêts)

NIVEAU PRIORITAIRE : 30 mois dont 18 mois différés

## DESCRIPTION

Construction de 10 maisons et 20 appartements de haut standing (RESIDENCE LA PAIX) à Cocody 2 Plateaux 7ème tranche



## Points clés

### INTERET



Ce projet répond à une importante besoin de logements de haut niveau par les construction de 10 maisons et 20 appartements de luxe avec piscine « RESIDENCE DE LA PAIX » à Cocody-2 plateaux, 7ème tranche.

### COÛT



3.800.000.000 XOF  
(5 428 571 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Business plan réalisé  
En attente de fonds pour  
commencer le projet

### BESOINS



Credit de 3.000.000.000 XOF  
(4 285 714 USD)

Plus d'informations ROI : Chaque abonné apportera une contribution personnelle de 40% du prix de la maison à la fin des travaux et paiera le reste des 60%, le mois suivant la fin des travaux.

# BOULANGERIE AFRICAINNE



Projets privés

## Boulangerie Africaine

### DESCRIPTION

La boulangerie Africaine est la boulangerie qui fait la promotion des farines faites à base de tubercule ou de céréales locales, entrant directement dans la fabrication de produits de boulangerie ou de pâtisserie.

Le projet vise à la créer :

Une usine de féculents en Côte d'Ivoire

Une Usine de céréales sèches au Sénégal

Plus Informations : ROI



## Points clés

### INTERET



Projet à fort impact social qui vise à créer environ 90 000 emplois directs et vise à promouvoir l'agriculture et assurer la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest

### COÛT



1 250 000 000 XOF  
(1 785 714 USD)

### ETAT D'AVANCEMENT



Business plan done  
Waiting funds to start  
the project

### BESOINS



Financement pour la mise  
en œuvre du projet

# CÔTE D'IVOIRE SOLAIRE



Projets privés

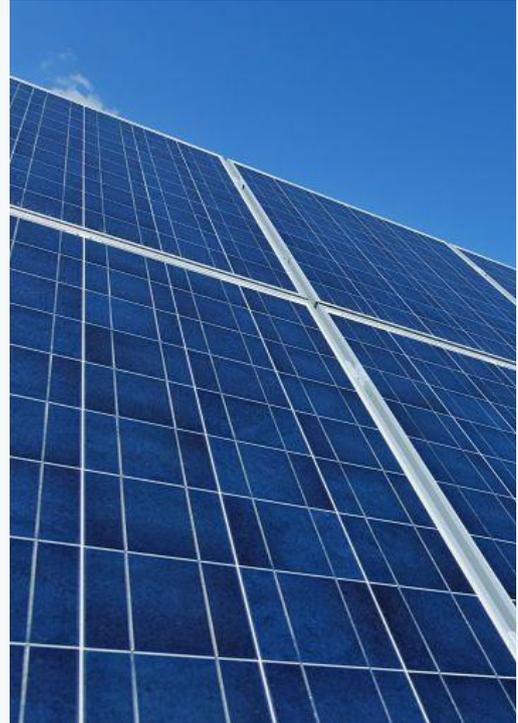
# Côte d'Ivoire solaire

## DESCRIPTION

Côte d'Ivoire solaire est une société intervient dans la fabrication de panneaux et d'équipements solaires dérivés.

C'est une entreprise ivoirienne privé dont le projet est de mettre en place une ligne d'assemblage de panneaux solaires totalement automatisée d'une capacité annuelle de 50MW sur une période de 6 mois.

Plus Informations : ROI



## Points clés

### INTERET



Accès à l'électricité à un coût relativement bas et disponible pour tout moment

### COÛT



5 771 700 euros qui représenteNT 84% du cout global du projet

### ETAT D'AVANCEMENT



Business plan done  
Waiting funds to start the project

### BESOINS



Financement pour la mise en œuvre du projet

# LYK GROUP PROJET



Projets privés

## LYK group projet

### DESCRIPTION

Présent sur le marché depuis avril 2018, LYK Groupe est dans la recherche et le développement de produits cosmétiques dermatologiques spécifiques aux traitements de divers pathologies liées à la peau.

Le laboratoire Biomédical LYK Groupe a un projet d'expansion et de croissance.

A ce titre, il envisage d'ouvrir à partir de 2023 une branche de fabrication de produits pharmaceutiques génériques répondants aux problématiques endémiques tels que le paludisme.



## Points clés

### INTERET



Apporter des solutions médicales à tous types de pathologies de peaux pour les populations de toutes les couches sociales et spécifiquement aux personnes souffrant des grandes endémies tels que le paludisme.

### COÛT



520 000 000 OXF

### ETAT D'AVANCEMENT



### BESOINS



Financement pour la mise en œuvre du projet

# NOIX DE CAJOU PROJET



Project privés

# Noix de cajou

## DESCRIPTION

Un projet industriel à fort potentiel, porté par des actionnaires locaux jouissant d'une excellente réputation morale et professionnelle et dotés d'une culture industrielle avérée.

Un potentiel de marché important et dynamique avec un fort potentiel de croissance • Marché de la production de l'anacarde est concentré en Asie (Inde, Vietnam, Sri Lanka), en Afrique avec 50% de la production mondiale (Régions Est et Ouest) et dans une moindre mesure en Amérique Latine ( Brésil). • Perspective de croissance importante de la production de la noix de cajou en Afrique et de la consommation d'amandes de cajou dans le monde. • Une noix aux multiples débouchés car utilisée en cuisine, dans les cosmétiques, dans l'industrie

(systèmes de freinage des avions, etc.). • La Côte d'Ivoire ambitionne de porter la transformation locale d'anacarde à 50% d'ici 2025, contre 10% environ en 2021. 1 Premier producteur mondial de noix de cajou brute, la Côte d'Ivoire dispose d'une matière première en quantité et en qualité combinée à une main d'œuvre local à coût abordable • La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de noix de cajou avec une production estimée de 900 000 tonnes de noix brutes. • Disponibilité de la main-d'œuvre abondante bien que peu qualifiée. 2 Une volonté politique d'encourager l'industrialisation de l'économie ivoirienne par la mise en place de mesures fiscales adaptées notamment dans la filière cajou.

## Points clés

### INTERET



Le Projet Cajou consiste à construire et à exploiter une usine automatisée de transformation de noix de cajou d'une capacité de 10 000 tonnes/an (en 2 shifts), en zone industrielle de Yamoussoukro sur une superficie de 4 ha, ci-après le « Projet ».

### COÛT



Le coût dans sa phase initiale du Projet est estimé à 6 milliards FCFA dont :  
Gros œuvre : 3,2 milliards de F.CFA ;  
Process: 0,8 millions de F.CFA ;  
Besoin en BFR : 2 milliards FCFA (achats produits et exploitation)

### ETAT D'AVANCEMENT



Acquisition réalisée d'un terrain de 4ha auprès de l'AGEDI en zone industrielle de Yamoussoukro 2, Etudes techniques et financières achevées  
Un financement bancaire quasiment sécurisé auprès de deux banques locales (accord obtenu sur la dette court moyen terme et accord de principe sur le découvert bancaire)  
Agrément à l'investissement obtenu auprès du CEPICI 4 Convention signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire relativement à des dispositions fiscales avantageuses en lien avec la filière anacarde (noix de cajou) Convention signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire relativement à des dispositions fiscales avantageuses en lien avec la filière anacarde (noix de cajou)

### BESOINS



2 milliards FCFA (achats produits et exploitation)



SCANNEZ MOI

Pour accéder aux fiches projets



# GROUPE CONSULTATIF POUR LE PND 2021-2025

## AGRO-INDUSTRIE

- SECTEUR DU MAIS
- SECTEUR DE LA MANGUE
- SECTEUR DE L'EMBALLAGE
- SECTEUR DU CAOUTCHOUC
- SECTEUR DU COTON
- SECTEUR DE LA BANANE
- SECTEUR DU MANIOC
- SECTEUR DU CACAO
- SECTEUR DE L'HORTICULTURE
- SECTEUR DE LA KOLA
- SECTEUR DE L'ANANAS
- SECTEUR DU RIZ
- SECTEUR DE LA NOIX DE CAJOU
- SECTEUR DE LA KARITE

## TOURISME

MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

INDUSTRIE TEXTILE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

INFORMATION ET COMMUNICATION

INDUSTRIE AUTOMOBILE



### Guichet Unique des Formalités d'Entreprises (GUFÉ)

Immeuble Grand Siècle, Carrefour PISAM 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage, Cocody–Abidjan  
Téléphone : +225 25 22 01 79 01 | 14 Fax : +225 27 20 30 23 94  
[www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

### Direction Générale

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble MEMANOU, Boulevard Clozel, Plateau - Abidjan  
Téléphone : +225 27 20 31 14 00 Fax : +225 27 20 31 14 09

#### Contactez nous

 [WWW.CEPICI.CI](http://WWW.CEPICI.CI)



#### Suivez nous

 [Cepici\\_RCI](#)  [CEPICI Officiel](#)  [CEPICI Officiel](#)

# FICHE D'OPPORTUNITÉS







# SOMMAIRE

- **AGRO-INDUSTRIE**

- Filère Manguue

- Filère Maïs

- Filère Riz

- Filère Hévéa

- Filère Coton

- Filère Banane

- Filère Manioc

- Filère Cacao

- Filère Cola

- Filère Ananas

- Filère Cajou

- Filère Karité

- Filère Horticuture

- Filère Emballage

- **TECHNOLOGIE  
DE L'INFORMATION ET DE  
LA COMMUNICATION  
TIC**

- **TOURISME**

- **INDUSTRIE  
PHARMACEUTIQUE**

- **INDUSTRIE  
TEXTILE**

- **BÂTIMENT ET MATÉRIAUX  
CONSTRUCTION**

- **AUTOMOBILE  
PIÈCES DÉTACHÉES**

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
MANGUE**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIÈRE MANGUE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Avec une production d'environ 180 000 tonnes par an, la mangue est le troisième fruit exporté par Côte d'Ivoire derrière la banane et l'ananas. Troisième fournisseur du marché européen, avec une moyenne annuelle de 33 000 tonnes, la Côte d'Ivoire est également le premier pays africain exportateur de mangue, loin devant les autres pays d'Afrique de l'Ouest. Générant plus de 10 millions d'euros de revenus dans les zones du nord où elle est cultivée, la mangue est un produit phare de la Côte d'Ivoire. Les exportations ont plus que doublé en dix ans et les prix de vente sur les marchés se sont améliorés. De par sa proximité géographique, son calendrier de production, la prédominance de la variété Kent, son adaptation aux exigences du marché, la Côte d'Ivoire est un partenaire commercial de l'Europe incontournable pour développer le marché de la mangue.

Le verger ivoirien a connu une croissance rapide ces dix dernières années. Selon la FAO, il est passé de 10 000 hectares en 1999 à plus de 20 000 hectares actuellement. Plus de 90 % de la production nationale est assurée par des petits producteurs (environ 7 000), dont les superficies varient de 2 à 20 hectares. Les rendements maximaux à l'hectare sont compris entre 3 et 7 tonnes.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le principal débouché à l'exportation pour les mangues de Côte d'Ivoire reste de loin le marché européen de la mangue fraîche.
- D'autres destinations telles que le marché sous-régional et les pays du Maghreb, avec environ 3 000 tonnes expédiées en 2017.
- L'explosion démographique en Côte d'Ivoire a également stimulé la demande de fruits frais sur le marché local.
- Le marché sous-régional se développe rapidement avec notamment l'approvisionnement des unités de séchage au Ghana et au Burkina Faso.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Montage d'unité de fabrication de produits phytosanitaires pour le traitement contre la mouche de la mangue.
- Création de zones de stockage avant distribution et commercialisation dans la filière mangue.
- Création d'unités modernes de la production de mangue.
- Montage d'unités industrielles de séchage de mangue.
- Montage d'unités industrielles de transformation en jus de fruits, en confiture, etc...

### QUELQUES PROJETS :

- **PPP : Projet de structuration de filières industrielles.**

- Relance et structuration de la production de mangue en Côte d'Ivoire.
- Soutien à la constitution de plantations commerciales avec acquisition facilitée d'équipements de production

- **Privés**

- Création des unités artisanales de transformation de mangue.
- Développement de projets agroindustriels intégrés multifruits (mangue - ananas- banane)
- Création des unités artisanales de transformation de mangue

# INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

## **Infrastructure routière :**

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

## **Infrastructure ferroviaire :**

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

## **Infrastructure portuaire :**

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

## **Infrastructure énergétique :**

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229MW à 3 428 MW.

## **Zones industrielles :**

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Boundiali (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle de Ferkessedougou (prévision).

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Production de mangue pour l'exportation localisée dans la zone nord située à 600 km du port d'Abidjan nord du pays, couvrant les régions de la Bagoue, du Poro, du Tchologo et du Hambol.

Les principales régions de production :

- Odiénne,
- Boundiali,
- Korhogo,
- Sinématiali,
- Ferkessedougou
- Tafiré.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Filière éligible au Code des Investissements

La filière mangue est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

## 2. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts..
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique: [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

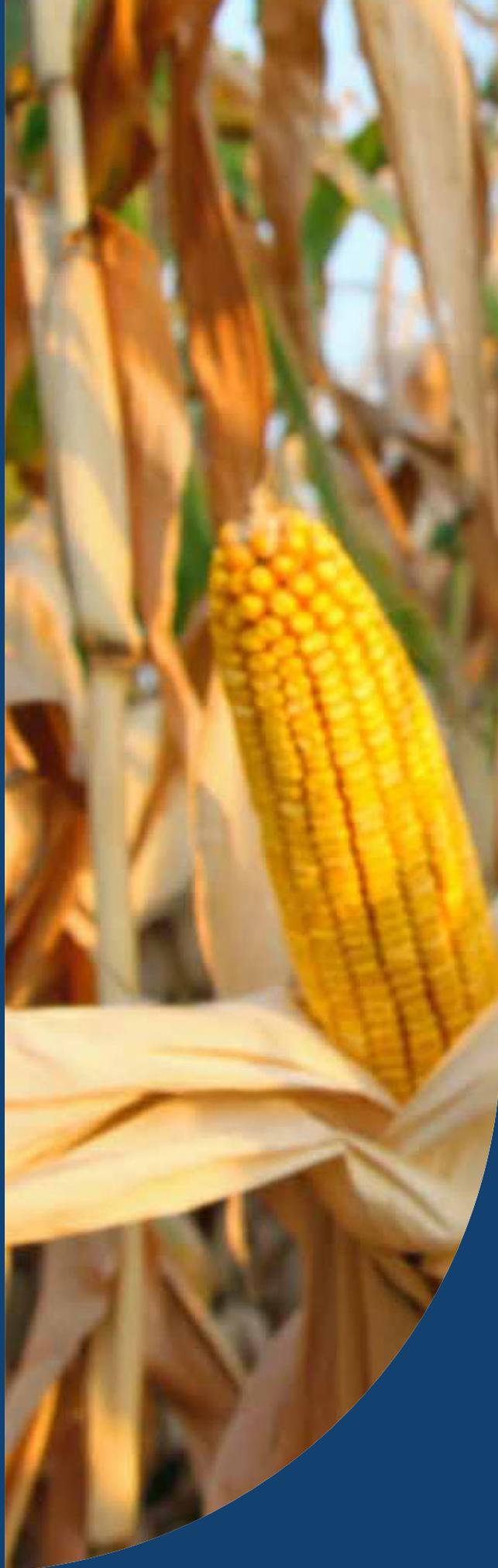
### **Une trentaine de structures exportatrices privées assurent l'exportation de la mangue de Côte d'Ivoire.**

- 36 unités de conditionnement de mangue fraîche recensées par les autorités sanitaires dans les villes de Korhogo (18 stations), Sinématiali (10 stations), Ferkessedougou (7 stations) et Odienné (1 station).
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privé: [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

### **3 organisations professionnelles gérant la filière :**

- OCAB
- AREXMA et
- OBAMCI.

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
MAÏS**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIÈRE MAÏS

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation, notamment la transformation des matières premières agricoles, dont le maïs. Constituant en volume la deuxième céréale la plus cultivée en Côte d'Ivoire après le riz, la production du maïs s'est fortement développée sur toute l'étendue du territoire.

Cette production est estimée à 1 102 433 tonnes en 2019. La Stratégie du Gouvernement incluse dans le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (2018-2025) PNIA2 vise à améliorer la compétitivité des produits agricoles, par :

- **Le maintien d'un taux de croissance annuel moyen des productions agricoles à 7,5% sur la période 2021- 2025;**
- **L'amélioration des rendements des cinq (05) principales cultures vivrières (manioc, maïs, banane plantain, igname, tomate) et,**
- **La transformation de 25% de la production de maïs d'ici 2025.**

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- 3<sup>ème</sup> pays producteur de maïs de la sous-région
- Disponibilité de plusieurs variétés de 90 à 120 jours ayant un potentiel allant de 5 à 7 tonnes à l'hectare.
- Forte consommation nationale estimée à 95%.
- Auto-consommation : 350 000 tonnes
- Vente locale : 225 000 tonnes
- Vente aux éleveurs ou grossistes qui approvisionnent les villes et marchés urbains régionaux : 75 000 tonnes.
- La mécanisation de l'agriculture via l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipements modernes à haut rendement va permettre d'être plus compétitif dans la chaîne de valeur, de baisser les coûts de production et ainsi d'augmenter la productivité du secteur.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création de plantations industrielles.
- Approvisionnement des industries pour la fabrication de produits finis tels que les farines infantiles, les bières et les aliments pour bétail.
- Ventes ou location de machines et matériels pour la construction de système d'irrigation, de captage et de stockage des eaux de pluie.
- Vente des produits de conservation et de traitement post-récolte.
- Création des entrepôts de stockage de la production.

### QUELQUES PROJETS :

#### • **PPP : pôle de développement agricole intégré 8**

- Établissement d'une industrie de transformation du maïs performant.

#### • **Privés :**

- Projet intégré de production d'alimentation animale à base de maïs.
- Projet de création des unités artisanales de transformation de maïs.



- Création des centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installations d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

### Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours .
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

### Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

### Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW.

### Zones industrielles :

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Katiola en prévision.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Boundiali en prévision.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

- Bafing,
- Worodougou,
- Kabadougou,
- Folon, Bere.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14 - 8 Janvier 1992 portant création de l'OCPV Office de l'aide à la Commercialisation des produits vivriers.

### 2. Éligibilité au Code des Investissements

La filière maïs est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

### 3. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
RIZ**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIERE RIZ

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne d'assurer l'autosuffisance en riz de bonne qualité avant 2025 et faire du pays l'un des plus gros exportateurs africains de riz à l'horizon 2030. Le riz représente 6 à 8% des productions vivrières et la consommation est estimée à 2,7 Mt (2019/2020) pour une production de 1 481 182 tonnes de riz Paddy avec un volume de 962 768 tonnes de riz blanchi en 2020. L'un des objectifs du Plan National de Développement (PND 2021-2025) est de faire progresser le taux d'accroissement annuel de la production de riz blanchi de 50% à 90% sur la période 2021 - 2025 et de réduire le taux de pertes post récoltes d'environ 20% à 5% en 2025. La nouvelle stratégie nationale de développement du riz (SNDR 2020 - 2030) quant à elle s'articule autour de la mise en œuvre de projets rizicoles intégrés prenant en compte la riziculture irriguée, l'aménagement et l'exploitation rationnelle des parcelles rizicoles, la production de semences à haut rendement et la mécanisation totale de la chaîne des valeurs rizicoles. La SNDR 2020-2030 prévoit la réhabilitation de 64 barrages et des parcelles rizicoles sur environ 55 000 hectares.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le riz occupe le 3<sup>ème</sup> rang des productions alimentaires après l'igname et le manioc.
- La valeur de la quantité de riz importé équivaut à environ 450 millions d'euros par an.
- 5<sup>ème</sup> importateur mondial de riz.
- 2<sup>ème</sup> au niveau du continent derrière le Nigeria.
- 4% de taux de croissance du PIB courant rizicole en 2020.
- Le riz représente plus de 6 à 8% de la production vivrière.
- La transformation du riz paddy en riz blanchi est assurée par un réseau de plus de 2 000 unités de transformation dont une centaine ont une capacité minimale de 1 tonne / heure.
- 326 495 ha de superficie cultivable en 2020 dont 23 618 ha de parcelles irriguées et 302 877 ha de plaines et bas-fonds contre une superficie totale de 127 673 ha 2018.
- Environ 800 000 riziculteurs.
- Pluviométrie abondante, d'un réseau hydrographie dense et de nombreux bas-fonds et terres favorables à la riziculture.
- Ventes ou location de machines et matériels pour la construction de système d'irrigation, de captage et de stockage des eaux de pluie.
- Vente ou location de machines, matériels et équipements de mécanisation agricole et de traitement post-récolte.

### QUELQUES PROJETS :

#### PPP :

- Installation de six (06) pôles rizicoles.

#### PRIVÉS :

- Projet de développement d'infrastructures de stockage et d'entreposage de grains en Côte d'Ivoire.
- Projet de transformation locale et industrielle de riz paddy.
- Projet de développement rural intégré de la plaine de San Pedro.



# LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Installation de centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installations d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.
- Installation d'unité de décorticage de riz (30 prévues dont 8 à rechercher).

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porté à 3428 MW la puissance installée.
  - Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
  - Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
  - Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.
  - Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de Modernisation.
  - Existence du marché de gros de Bouaké.
  - Construction du marché de gros de Korhogo.
  - Construction de sept (07) centres de groupage et de collecte autour des marchés de gros de Korhogo et de Bouaké.
  - Reconstruction de 18 marchés de détails incendiés (Abobo, Aboisso, Agboville, Bouaké, Boundiali, Dabou, Daloa, Ferké, Gagnoa, Guiglo, Katiola, Korhogo, Man, Mankono, Soubré, Toumodi et Yamoussoukro).
  - Réhabilitation de sept (07) marchés de détail (Adzopé, Bondoukou,
  - Bongouanou, Bouaflé, Bouna, Duokoué et Séguéla).
  - Une (01) zone industrielle disponible (Séguéla).
  - Trois (03) zones industrielles en développement (Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo).
  - 26 zones industrielles à développer.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Poro, Bagoue, Tchologo, Hambol 1, Folon, Kabadougou, Bafing Worodougou, Bere, Tonkpi, Guemon, Cavally, Haut-Sassandra, Marahoue 2, Nawa, San-Pedro, Gbokle, Goh, Loh-Djiboua, Agneby-Tiassa, La Me, Sud-Comoe, Gbeke, Iffou, N'zi, Moronou, Hambol 2, Marahoue 1, Bounkani, Gontougo, Indenie-Djuablin, Yamoussoukro / Didievi, Abidjan, Grands Ponts.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14- 8 Janvier 1992 portant création de l'OCPV (Office de l'aide à la Commercialisation des Produits Viviers).
- Loi n° 97-721 du 23 décembre 1997, relative aux coopératives.
- Loi d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire (LOACI) 1 en 2015 afin de mettre en place le cadre d'intervention dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Création de l'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) par décret n° 2018-10 du 10 janvier 2018.

- Création de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) par décret n°2016-590 du 03 août 2016 en vue d'accélérer la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural et d'améliorer le processus d'obtention du certificat foncier.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

La Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis Août 2018, d'un nouveau code des investissements. Le code des investissements établi par l'ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018, est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance. La filière riz est éligible au code des investissements susmentionné.

### 3. Incitations fiscales offertes durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Agence pour le Développement de la Filière Riz : [www.ondr.ci](http://www.ondr.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AGRO- INDUSTRIE FILIÈRE HÉVÉA



# AGRO-INDUSTRIE – FILIÈRE HÉVÉA

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation, notamment la transformation des matières premières agricoles, dont l'hévéa avec une implication de tous les acteurs du monde agricole. Le caoutchouc naturel est le 3<sup>ème</sup> produit agricole d'exportation après le cacao et la noix de cajou. Sa production est restée en constante progression ces dernières années pour se situer à 949 276,0 tonnes en 2020 contre 782 559,0 tonnes en 2019, soit une hausse de 21,3%. La Stratégie du gouvernement incluse dans le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (2018-2025) PNIA2 vise à améliorer la compétitivité des produits agricoles, par :

- **le maintien d'un taux de croissance annuel moyen des productions agricoles à 7,5% sur la période 2021- 2025 ;**
- **l'amélioration des rendements à l'hectare des principales cultures de rente (Cacao, hévéa, anacarde, coton, mangue) et ;**
- **la transformation de 100% de la production exportée à l'horizon 2025.**

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- 1er pays producteur en Afrique (le pays produit environ 80% du caoutchouc du continent).
- 1er exportateur mondial de caoutchouc naturel (L'UE absorbe les 4/5<sup>ème</sup> des exportations ivoiriennes).
- 7,5% de la production mondiale de caoutchouc naturel.
- Le taux de transformation dans le secteur hévéa est d'environ 55%.
- Le caoutchouc naturel est le 2<sup>ème</sup> produit agricole d'exportation après le cacao.
- Le chiffre d'affaires de la filière a été de 495 milliards de FCFA dont 100 milliards pour les producteurs en 2018.
- Le caoutchouc naturel emploie près de 165.000 producteurs, 40.000 saigneurs et fait vivre plus de 1.200.000 personnes.
- La mécanisation de l'agriculture via l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipements modernes à haut rendement va permettre d'améliorer la compétitivité de la filière caoutchouc tout en réduisant la pénibilité du travail des paysans.
- Une filière organisée avec au moins huit (08) sociétés industrielles qui exploitent l'hévéa (SAPH, SOGB, TRCI, SAIBE, CHC, CCP, HEVETEC et IDH).

## QUELQUES PROJETS :

### • PPP : pôle de développement agricole intégré 7

Pôle de transformation de cultures de rente

- (cacao, hévéa, palmier alimentant le port de San Pedro.
- Multi- Société internationale de Plantations d'Hévéas (SIPH)

### Privés :

- Projet de mise en place d'une unité semi-artisanale de transformation de bois d'hévéa dans la région du Cavally.
- Projet de mise en place une unité semi-artisanale de transformation de bois d'hévéa à Aboisso.
- Projet de mise en place d'une unité semi-artisanale de transformation de bois d'hévéa à Grand-Bassam.



# LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création de plantations industrielles (les plantations de la SAPH et de la SOGB).
- Existence de nombreuses agro-industries dans plusieurs filières, telles que l'hévéa, le palmier, la volaille et le manioc.
- Création des entrepôts de stockage de la production.
- Création des centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installation d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.
- Investissements dans la recherche scientifique pour faire face à la qualité non favorable des sols.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Aménagement de la Zone Industrielle de Guiglo (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha).

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

- Zones forestières du sud-est, du sud et du sud-ouest
- Zone marginale de production dans le centre-ouest - centre, Nord ouest et Est.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

- Loi n°2017-540 du 03 Août 2017 fixant les règles relatives à la régulation, au contrôle et au suivi des activités des filières Hévéa et palmier à huile.
- Ordonnance portant extension aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévéa, des dispositions de l'ordonnance du 3 juillet 2019, instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements dans le secteur de la transformation ainsi que son projet de loi.
- Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14-8 Janvier 1992 portant création de l'OCPV Office de l'aide à la Commercialisation des produits viviers.

## 2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière hévéa est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

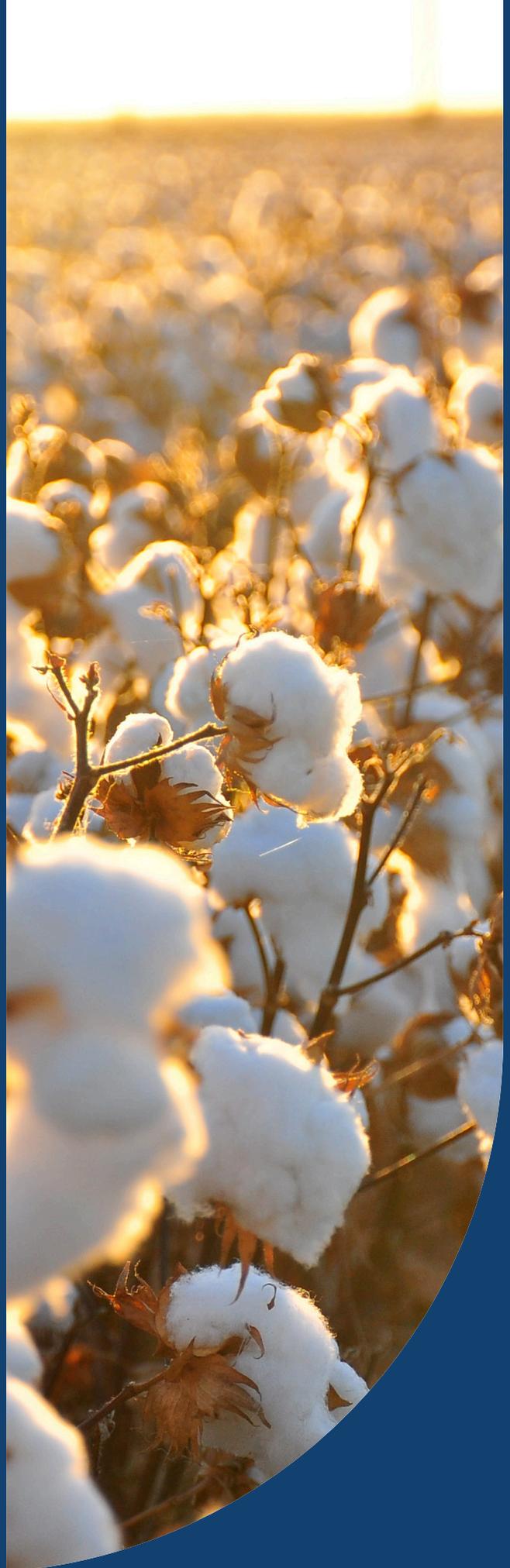
## 3. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans
- Exonération d'impôts et taxes divers

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
COTON**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIERE COTON

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation notamment la transformation des matières premières agricoles, dont le coton. La production de coton a été relancée et connaît une croissance dynamique, elle se situe à plus de 559 000 tonnes en 2020-2021 contre 490 000 tonnes la campagne précédente. Le PNIA 2 (2018-2025) Programme National d'Investissement Agricole, soutient le développement de la mécanisation de l'agriculture, notamment à travers son programme 1 « Productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale ». L'objectif est de promouvoir l'adoption de technologie et d'infrastructures innovantes favorisant à la fois la productivité et la compétitivité, tout en préservant l'environnement. Le programme 1 du PNIA 2 encourage l'utilisation de techniques de production agricole durable et de systèmes de production intégrés combinant les filières agricoles et pastorales, comme par exemple l'agroforesterie, la caféiculture-apiculture ou l'anacardier-apiculture.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- 2<sup>ème</sup> pays producteur de coton de la sous-région.
- Production de plus de 559 000 tonnes contre 490 000 tonnes la campagne précédente (2020-2021).
- 132 000 producteurs.
- 6 sociétés cotonnières (CIDT, Ivoire Coton, COIC, DOPA, SECO, SICOSA) qui opèrent dans la filière.
- La capacité industrielle totale est de 605 000 tonnes avec 14 usines dont 13 fonctionnelles.
- Marché urbain régional en extension.
- La mécanisation de l'agriculture via l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipements modernes à haut rendement va permettre d'être plus compétitif dans la chaîne de valeur, de baisser les coûts de production et ainsi d'augmenter la productivité du secteur.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Développement industriel en cours de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformations du coton afin de relancer l'industrie du textile en Côte d'Ivoire. Les différents acteurs de la filière sont en moyenne, proches de 50% de leur capacité industrielle de production au sein des zones exclusives, ce qui illustre le potentiel de production pour les prochaines années.
- Création de plantations industrielles.
- Mécanisation de l'agriculture via l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipements modernes à haut rendement.
- Vente ou location de machines et matériels pour la construction de systèmes d'irrigation, de captages et de stockages des eaux de pluie.
- Vente ou location de machines, matériels et équipements de mécanisation agricole et de traitement post-récolte. Installation de centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installations d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.

## QUELQUES PROJETS :

### PPP :

- Projet de pôle Agro-industriel dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire (Agro-pôle Nord-Ouest)
- Projet de pôle Agro-industriel dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire (Agro-pôle Nord-Est)

### PRIVÉS :

Création de deux (02) unités de filature et tissage de coton (Béoumiét Korhogo).



## Infrastructures de soutien au secteur :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porté à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro - Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.
- Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de Modernisation
- Aménagement de la zone industrielle Bouaké (150 ha en développement).
- Aménagement de la zone industrielle Korhogo (28 ha en développement)
- Existence du marché de gros de Bouaké.
- Construction du marché de gros de Korhogo.
- Construction de sept (07) centres de groupage et de collecte autour des marchés de gros de Korhogo et Bouaké.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

Loi n° 2013-656 du 13 septembre 2013 relative à la commercialisation du coton et de l'anacarde et à la régulation des activités des filières coton et anacarde.

- Décret n°2013-681 du 02 octobre 2013 portant dénomination de l'organe chargé de la régulation, du suivi et du développement des filières coton et anacarde.
- Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14-08 janvier 1992 portant création de l'OCPV Office de l'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements

La Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis Août 2018, d'un nouveau code des investissements. Le code des investissements établi par l'ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018 est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance. La filière coton est éligible au code des investissements d'après l'ordonnance susmentionnée.

## 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

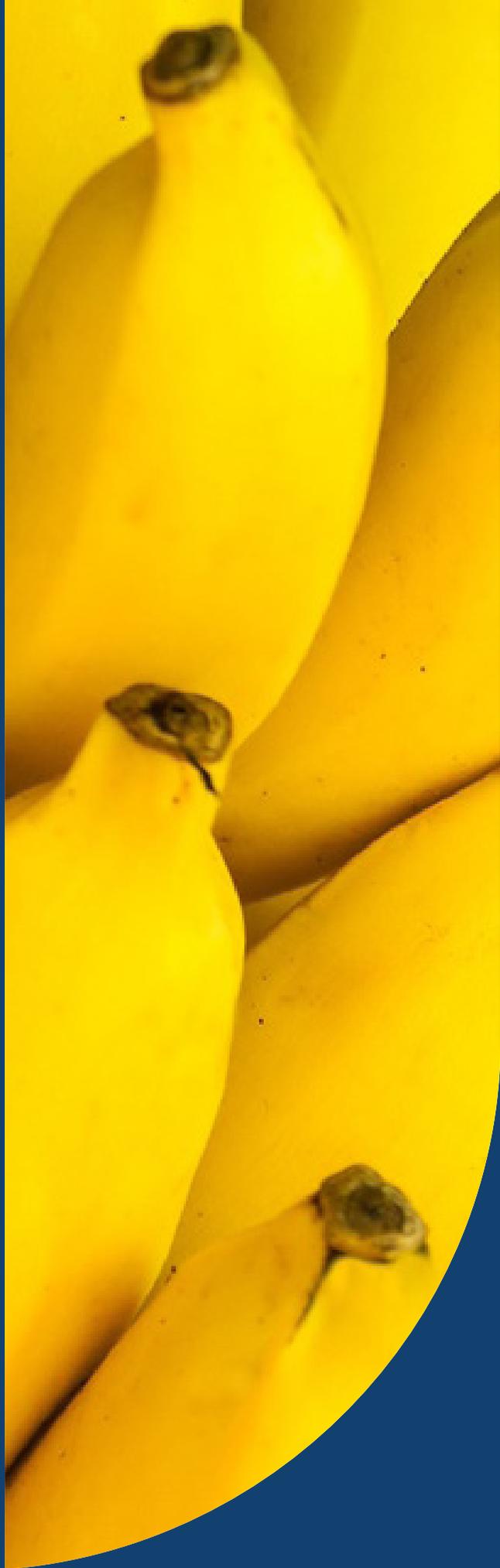
## LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire avec un focus sur les pôles de développement.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Le conseil du coton et de l'anacarde : [www.conseilcotonanacarde.ci](http://www.conseilcotonanacarde.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commercegouv.ci](http://www.commercegouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr) -
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton : [intercoton.org](http://intercoton.org)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
BANANE**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIERE BANANE-DESSERT

## DESCRIPTION DU SECTEUR

La filière banane dessert occupe une place importante dans la production agricole en Côte d'Ivoire. Elle représente environ 8 % à 10 % du PIB agricole, 3 à 4 % du PIB national et emploie directement 11 000 à 12 000 personnes. 60 000 personnes vivent directement ou indirectement de l'activité de banane. La filière banane dessert contribue à l'amélioration du bien-être des populations en milieu rural et à l'emploi des jeunes et des femmes dans les plantations.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

La production de banane est passée de 346 000 tonnes en 2016 à 508 198 tonnes en 2020. Cette croissance montre le dynamisme agricole de la filière permettant à la Côte d'Ivoire de se positionner comme le leader africain de la banane-dessert. Le marché de la banane-dessert est dynamique tant au niveau national qu'à l'international où 80% de la production annuelle ivoirienne est exportée à destination du continent européen.

## DESCRIPTION DU SECTEUR

La filière banane dessert occupe une place importante dans la production agricole en Côte d'Ivoire. Elle représente environ 8% à 10% du PIB agricole, 3 à 4% du PIB national et emploie directement 11 000 à 12 000 personnes. 60 000 personnes vivent directement ou indirectement de l'activité de banane. La filière banane dessert contribue à l'amélioration du bien-être des populations en milieu rural et à l'emploi des jeunes et des femmes dans les plantations.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

La production de banane est passée de 346 000 tonnes en 2016 à 508 198 tonnes en 2020. Cette croissance montre le dynamisme agricole de la filière permettant à la Côte d'Ivoire de se positionner comme le leader africain de la banane-dessert. Le marché de la banane-dessert est dynamique tant au niveau national qu'à l'international où 80% de la production annuelle ivoirienne est exportée à destination du continent Européen.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création d'unités industrielles de transformation en jus, confitures, marmelade, poudre et croustilles de banane-dessert.
- Création d'unité fabrication de produits phytosanitaires de lutte contre la cercosporiose et le charançon.
- Renforcement des capacités d'usinage de la filière banane-dessert au sein des zones de production.

### QUELQUES PROJETS :

#### PRIVÉS :

- Développement de projets agroindustriels intégrés multi-fruits (mangue – ananas - banane).
- Développement de projets agroindustriels intégrés multi-fruits (mangue – ananas - banane).



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

### Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan -Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan / San-Pedro prévue.

### Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

### Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Zones industrielles :

- Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha) en prévision
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha) en prévision.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

La banane est produite dans les localités du sud (Azaguié, Agboville, Tiassalé), sud-est (Aboisso, Grand-Bassam), de l'est (Abengourou) et au nord (Niakara, en phase d'expérimentation).

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14 08 Janvier 1992 portant création de l'OCPV Office de l'aide à la commercialisation des produits vivriers.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

La filière Banane Dessert est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements

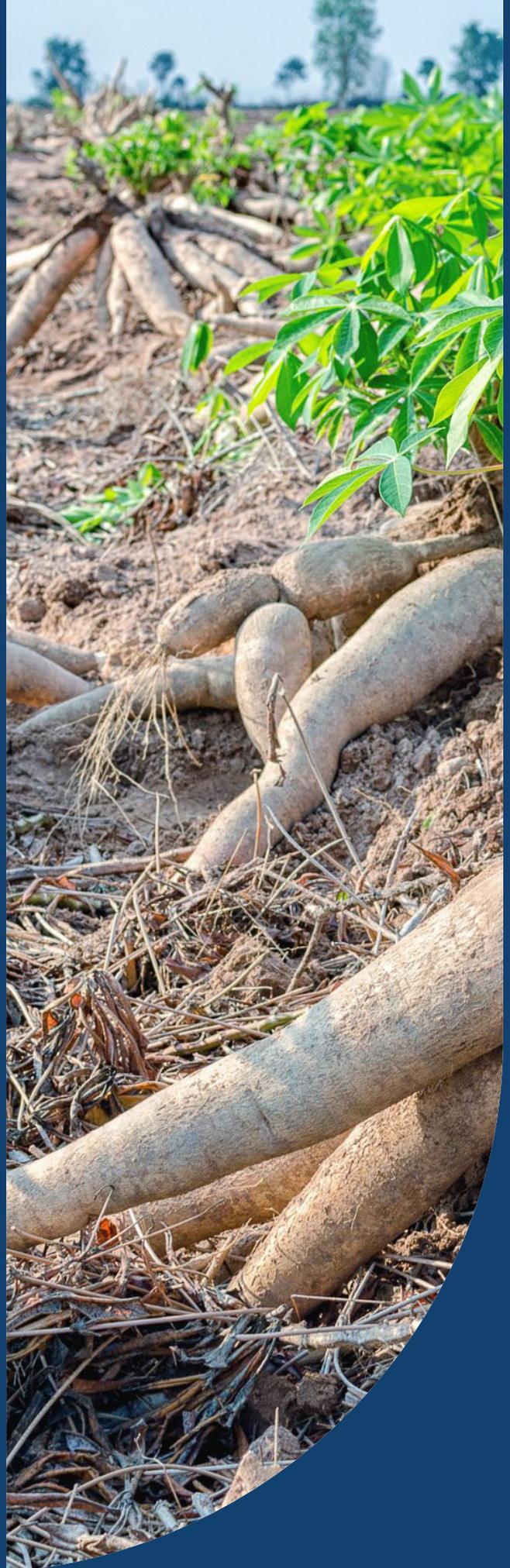
## 3. Incitations fiscales offertes durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- La filière comprend deux principales faitières :
  - **OCAB** : Organisation Centrale des producteurs exportateurs d'Ananas et de Bananes, dont les acteurs sont :
    - EGLIN SA : Groupe belge SIPEF
    - SCAB : Groupe français Canavese
    - WANITA : Planteurs indépendants
    - BATIA : Bananière de Tiassalé
    - SIAPA : Société Ivoirio-Antillaise de Production Agricole
    - BANACI : Bananes Antilles Côte d'Ivoire.
  - **OBAM-CI** : Organisation des producteurs exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et Autres fruits de Côte d'Ivoire, dont le principal acteur est :
    - SCB : Société d'Etude et de Développement de la culture Bananière, groupe Compagnie Fruitière.
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AGRO- INDUSTRIE FILIÈRE MANIOOC



# AGRO-INDUSTRIE — FILIERE MANIOC

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le manioc est l'un des aliments les plus consommés en Afrique subsaharienne du fait de sa variété de transformation et de sa culture aisée sur les sols fertiles tout comme sur les sols peu fertiles. En Côte d'Ivoire, le manioc est l'une des principales cultures vivrières en volume de production et de consommation. Selon FAOSTAT, la Côte d'Ivoire est au 3ème rang en Afrique de l'Ouest avec une production de 5,9 millions de tonnes en 2019. La production de manioc a progressé ces 10 dernières années avec un rythme annuel de 8,55% entre 2010 et 2019. Les activités le long de la chaîne de valeur génèrent des retombées dans l'économie nationale pour 83 Mds FCFA (services de broyage, pressage manuel, gardiennage, transport, achats d'énergie, de paniers, etc.). Avec 597 Mds FCFA de valeur ajoutée totale (directe + indirecte), la chaîne de valeur contribue à 12,4% du PIB agricole et 2,8% du PIB national.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Généralement considéré comme un produit exotique ou ethnique, le manioc connaît aujourd'hui une forte demande sur les marchés régionaux ainsi que le marché international.
- 45 et 50% de la production du manioc serait destiné aux marchés urbains nationaux.
- En Afrique, au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, le manioc et ses produits dérivés sont à la source d'importants échanges commerciaux.
- Au niveau industriel, on a la farine de manioc, l'amidon, le pain, les pâtes alimentaires à base de manioc, la bière de manioc, l'éthanol à base de manioc, l'apprêt de textile, la colle.
- Il est utilisé comme denrée alimentaire humaine et animale et dans une moindre mesure comme matière première dans l'industrie agroalimentaire.
- En Europe ou en Amérique du Nord, cela s'explique par le besoin croissant de l'amidon, qui est une matière première dans plusieurs types d'industries telles que l'agroalimentaire, le textile, le papier, le biocarburant, ...
- L'attiéké et le placali produits en Côte d'Ivoire font l'objet d'exportation massive dans les pays sahéliens. Ce sont plus de 6 000 tonnes d'attiéké qui sont acheminées vers le Mali et plus de 4 000 tonnes vers le Burkina Faso en 2016, en provenance de la Côte d'Ivoire.

## QUELQUES PROJETS PPP

- Pôle de Développement Agricole Intégré 3, 5, 6, 7, 9
- Création d'un pôle de transformation industrielle performant dans le manioc.
- Renforcement de la position du Guémon comme principal HUB du manioc ( Brut transformé ) et de son huile de palme du terroir au niveau national sous-régional ( Mali, Burkina Faso, Guinée notamment).



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

### Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

### Infrastructure ferroviaire

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Infrastructure portuaire :

Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

### Infrastructure énergétique :

Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la puissance installée de 2 229 MW à 3 428 MW.

### Zones industrielles :

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Katiola en prévision.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Boundiali en prévision..

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création de plantations industrielles.
- Installations des unités de fabrication de produits finis à base de manioc dont l'attiéké, l'amidon, le biocarburant ...
- Approvisionnement des industries agro-alimentaires pour la fabrication de produits finis tels que les farines et les aliments pour bétail.
- Ventes ou location de machines et matériels pour la construction de système d'irrigation, de captage et de stockage des eaux de pluie.
- Vente des produits de conservation et de traitement post-récolte.
- Exportation de dérivés de manioc, notamment la semoule (gari, attiéké) et le tapioca qui constituent plus de 85% des exportations annuelles sur les 5 dernières années vers les pays américains, canadiens et dans les pays de l'UEMOA.
- Création des centres de mécanisation ou renforcement de centres existants: unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installations d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Les zones de production du manioc sont les régions de l'Indénié Djuablin, La Me, le Sud Comoé, du sud-est, du centre et du centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14-8 janvier 1992 portant création de l'OCPV Office de l'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière manioc est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> Août 2018 portant code des investissements.

### 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
CACAO**



# AGRO-INDUSTRIE — CACAO

## DESCRIPTION DU SECTEUR

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao. La production de cacao en Côte d'Ivoire est évaluée à 2 172 665 tonnes en 2020. Le verger s'étend sur une superficie totale de 2 300 000 ha. La campagne de commercialisation du cacao en Côte d'Ivoire débute en Octobre et s'achève en 30 Septembre de l'année suivante. Aussi, le prix d'achat au producteur est fixé par l'État, garantissant un prix d'achat minimum et incitatif. En 2020, les capacités de transformation installées avoisinent 800 000 tonnes pour le cacao, soit un taux de transformation de 30% en 2020. La collecte de la production de cacao est assurée par les coopératives (20%), les exportateurs (15%) et les traitants (65%). Quant à la commercialisation extérieure des fèves et du beurre de cacao, elle est assurée par les exportateurs agréés par l'État. La stratégie de développement de la filière Cacao, inscrite au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) vise la transformation d'au moins 50% de la production nationale d'ici 2025.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- La Côte d'Ivoire fournit une grande partie de la matière première, telle que le beurre de cacao, utilisée dans la fabrication de produits cosmétiques.
- Compte tenu de la disponibilité du beurre de cacao, la Côte d'Ivoire dispose d'un avantage comparatif considérable dans les soins pour la peau et les produits capillaires qui répondent aux besoins uniques du marché régional.
- Les sous-produits tels que la coque, les matières grasses extraites et les germes peuvent être utilisés pour l'alimentation animale, dans la fabrication d'engrais et dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique.
- Proximité des marchés et des infrastructures d'Abidjan, tels que le port, et les opportunités de commerce à travers les frontières du Ghana.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- L'installation des unités de valorisation des sous-produits de cacao.
- La création des unités de transformation des fèves de cacao en produits semi-finis et finis.
- Le renouvellement du verger de cacao avec la vulgarisation des semences d'hybrides de cacao « Mercédès » précoce et à haut rendement.
- La mise en place d'un projet de certification et de labellisation du cacao.
- La mise en place d'un mécanisme de financement du secteur Cacao.

## QUELQUES PROJETS :

- Construction de magasins de stockage de cacao à Abidjan et à San Pedro.
- Extension de l'usine de broyage de SEWEKE.
- Développement d'une zone économique spéciale de transformation du cacao, notamment la création d'un hub de broyage et d'export au niveau de San Pedro avec une capacité de 400-650K tonne/an ;
- Projets de construction des centrales à biomasse cacao (20 MW) à Gagnoa

## PRIVÉS :

Création d'une unité de broyage de cacao à Soubré  
Mise en place d'une unité de broyage du cacao à San Pedro.  
Création d'une chocolaterie à San Pedro



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Agropole concernés :
- Agropole 3 : Zone Nord.
- Agropole 5 : Zone Sud.
- Agropole 6 : Zone Centre Ouest.
- Agropole 7 : Zone Sud-Ouest.
- Agropole 9 : Zone Ouest.

### Infrastructure routière :

Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

### Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Infrastructure portuaire :

Existence d'un port maritime à San Pedro.

### Infrastructure énergétique :

Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la puissance installée de 2 229 MW à 3 428 MW en 2025.

### Zones industrielles :

- Aménagement de la Zone Industrielle de Soubré (prévision)
- Aménagement de la Zone Industrielle San Pedro (500 ha)

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Indénié Djuablin, La Mé, Sud-Comoé, Grands Ponts, Agneby Tiassa, Marahoué, Haut Sassandra, Gôh, Loh Djiboua, San Pedro, Nawa, Gbokle, Tonkpi, Guemon, Cavally.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Ordonnance n°2011-481 du 28 décembre 2011, fixant les règles relatives à la Commercialisation du Café et du Cacao et à la Régulation de la Filière Café-Cacao.
- Décret n° 99-95 du 10 février 1999 tel que modifié par le décret n°2000-585 du 10 août 2000, réglementant la profession d'exportateur de café et du cacao.
- Loi n° 97-721 du 23 décembre 1997, relative aux coopératives.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

La filière Cacao est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

### 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Conseil Cafe - Cacao.ci : [www.conseilcafecacao.ci](http://www.conseilcafecacao.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AGRO- INDUSTRIE FILIÈRE COLA



# AGRO-INDUSTRIE — FILIERE COLA

## DESCRIPTION DU SECTEUR

La Côte d'Ivoire produit annuellement plus de 260 000 tonnes de noix fraîches de cola dans un système de production dominé par la cueillette. La quasi-totalité des noix provient de l'espèce Cola Nitida dont les variétés les plus connues sont la noix de cola blanche ordinaire (couleur ivoire) et la noix de cola rouge.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

La Côte d'Ivoire se présente comme le principal producteur mondial de la graine du colatier, devant le Nigeria. La production de 260 000 T commercialisée en 2017 a permis de générer un chiffre d'affaires de 150 milliards FCFA. Le prix moyen bord champ avoisine 500 FCFA/kg. Le rendement en début de plantation est estimé à 3 - 3,5 T et croît avec l'âge de la plantation. Au niveau local, la commercialisation des noix de cola se fait par les petits commerçants qui achètent aux planteurs qui possèdent quelques arbres proches des villages, ou au milieu de leurs plantations. Les noix sont conditionnées dans des paniers et conservées.

La consommation locale varie de 50 000 tonnes à 54 400 tonnes.

La commercialisation extérieure (200 000 T) est assurée par les commerçants grossistes qui exportent vers le Nigéria, le Mali, le Burkina Faso, le Niger le Burkina Faso, le Tchad, la France, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite qui constituent les principaux marchés. Les superficies varient entre 2 et 7 hectares. La plus grande plantation localisée à Bécédi s'étale sur 50 hectares.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création d'unités de production de boissons gazeuses et énergisantes.
- Création d'unités de production pharmaceutique pour des produits spécifiques notamment, diurétiques, anti oxydants et aphrodisiaques.
- Création d'unités de fabrication de colorants.
- Développement de la filière par l'intensification et l'extension des capacités de production actuelle.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

### Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro-Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

## QUELQUES PROJETS :

- Construction de magasins de stockage de cacao à Abidjan et à San Pedro.
- Extension de l'usine de broyage de SEWEKE.
- Développement d'une zone économique spéciale de transformation du cacao, notamment la création d'un hub de broyage et d'export au niveau de San Pedro avec une capacité de 400-650K tonne/an ;
- Projets de construction des centrales à biomasse cacao (20 MW) à Gagnoa.

## PRIVÉS :

Création d'une unité de broyage de cacao à Soubré  
Mise en place d'une unité de broyage du cacao à San Pedro.  
Création d'une chocolaterie à San Pedro



### Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

### Infrastructure portuaire :

Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

### Infrastructure énergétique :

Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW.

### Zones industrielles :

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

La production de cola se concentre dans les régions suivantes :

- Régions des Lagunes : Sikensi, Agneby-Tiassa, Azaguié
- Agboville, Indénié, Abengourou et Bettié.
- Sud-Comoé : Maféré et Bianouan.
- Bas Sassandra : San-Pédro.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

La filière Cola est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

### 2. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- « INTERCOLA » : Interprofession de la Filière Cola de Côte d'Ivoire a été reconnu par décret n° 2018-716 du 12 septembre 2018
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Agence Nationale d'Appui au Développement Rural : [www.anader.ci](http://www.anader.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AGRO- INDUSTRIE FILIÈRE ANANAS



# AGRO-INDUSTRIE – FILIERE ANANAS

## DESCRIPTION DU SECTEUR

La filière ananas occupe une place importante dans le développement des cultures fruitières en Côte d'Ivoire. La filière représente 0,6% du PIB national et 1,6% du PIB agricole. De nombreux acteurs publics et privés participent à la compétitivité du secteur de l'ananas qui enregistre plusieurs producteurs nationaux.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- La filière ananas présente d'énormes potentialités et sa production moyenne annuelle est évaluée à 65156 tonnes en 2020.
- Le marché de l'ananas est compétitif tant au niveau national qu'à l'international où 80% de la production annuelle ivoirienne est exportée à destination du continent Européen.
- Une pluviométrie régulière et abondante participe au développement de la filière Ananas.
- L'existence d'un marché porteur au niveau domestique qu'international.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création d'unités industrielles de transformation en jus d'ananas.
- Création d'unités de fabrication de produits phytosanitaires de lutte contre les galeries nécroses observées dans les fruits.
- Renforcement des capacités d'usinage de la filière ananas dans les zones de production.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

### Infrastructure routière :

- Ex-autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.

### Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

### Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW en 2025.

### Zones industrielles :

- Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha).

## QUELQUES PROJETS :

### PPP :

- Projet de structuration de filières industrielles d'exportation.
- Relance et structuration de la production d'ananas en Côte d'Ivoire.

### PRIVÉS :

Développement de projets agro industriels intégrés multi-fruits – ananas



## LES RÉGIONS CONCERNÉES

- L'ananas est cultivé de manière intensive dans la région
- de BONOUA puis dans celle d'Azaguié, Agboville et
- Tiassalé.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

La filière ananas est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

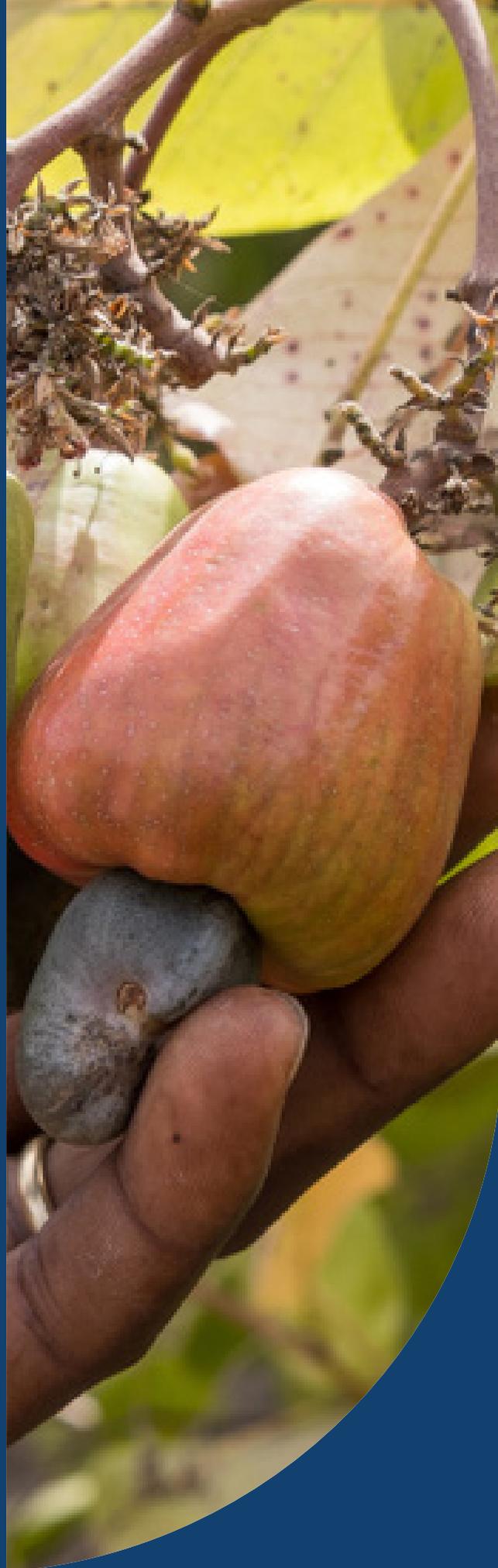
### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- La filière comprend deux principales faitières :
  - Ministère de l'Agriculture
  - OCAB : Organisation Centrale des producteurs exportateurs d'Ananas et de Bananes, à travers le Centre Interprofessionnel Fruits et Légumes (CIFEL)
  - OBAM-CI : Organisation des producteurs exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et Autres fruits de Côte d'Ivoire,
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
CAJOU**



# AGRO-INDUSTRIE — FILIERE ANACARDE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation, notamment la transformation des matières premières agricoles, dont l'anacarde. L'anacarde constitue le deuxième produit d'exportation en Côte d'Ivoire après le cacao. Sa production est estimée à plus 968 676 tonnes en 2021. L'un des objectifs du Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (2018-2025) PNIA 2 vise à améliorer la compétitivité des produits agricoles, par le maintien d'un taux de croissance annuel moyen des productions agricoles à 7,5% sur la période 2021- 2025.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- 3<sup>ème</sup> exportateur mondial d'amande de cajou.
- 400 000 tonnes en 2011 à 968 676 tonnes en 2021.
- Un chiffre d'affaires de plus de 600 milliards FCFA par an.
- La filière génère un revenu annuel de plus de 300 milliards FCFA aux 400 000 producteurs ivoiriens.
- Capacité de transformation installée d'environ 33% de la production, soit un peu plus de 280 000 tonnes par an.
- 85% de la production de noix de cajou exportée sous forme de noix brutes, soit 40% de l'offre mondiale.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création des unités de transformation des noix de cajou.
- Création des unités pour la valorisation des amandes et des pommes de cajou.
- Réalisation d'industries intégrées depuis la production pour la commercialisation de produits finis.
- La mécanisation de l'agriculture via l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipements modernes à haut rendement va permettre d'être plus compétitif dans la chaîne de valeur, de baisser les coûts de production et ainsi d'augmenter la productivité du secteur.
- Vente ou location de machines et matériels pour la construction du système d'irrigation, de captages et de stockages des eaux de pluie.
- Vente ou location de machines, matériels et équipements de mécanisation agricole et de traitement post-récolte.
- Installation de centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unité d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.
- Installation d'entreprises de maintenance et de réparation du matériel agricole.

## QUELQUES PROJETS :

- Projet de construction de 29 Unités Satellites (US), capacité de 1 000 T/Unité.
- Projet de construction de deux (02) Unités Principales (UP), capacité de 5 000 T/Unité.
- Projet de construction de trois (03) Unités Principales (UP), capacité de 10 000T/ Unité.
- Projet de construction de six (06) Unités Principales (UP), capacité de 15 000T/ Unité.
- Projet de développement d'infrastructures de stockage et d'entreposage de grains en Côte d'Ivoire.
- Projet de développement d'un mécanisme d'assurance indiciaire agricole en Côte d'Ivoire.



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro-Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.-
- Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de Modernisation.
- Aménagement de la Zone Industrielle Bouaké (150 ha en développement).
- Aménagement de la Zone Industrielle Korhogo (28 ha en développement).
- Existence du marché de gros de Bouaké.
- Construction du marché de gros de Korhogo.
- Construction de sept (07) centres de groupage et de collecte autour des marchés de gros de Korhogo et de Bouaké.
- 13 zones industrielles prévues dont trois (03) en développement (Bouaké, Bondoukou, Korhogo) et une disponible (Séguéla) dans le cadre du projet BIRD enclave avec la Banque Mondiale.
- Construction d'un centre d'innovation, de technologie et de formation dans la filière de l'anacarde (CITA) à Yamoussoukro.
- Existence d'une plateforme pour la transformation de l'anacarde à l'initiative du Conseil national Coton-Anacarde (CCA) et de formation dans la filière de l'anacarde (CITA) à Yamoussoukro.
- Existence d'une plateforme pour la transformation de l'anacarde à l'initiative du Conseil national Coton-Anacarde (CCA).

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Bafing, Bagoue, Bere, Bounkani, Gontougo, Hambol, Iffou, Folon, Marahoue, Poro, Tchologo, Worodougou, Haut Sassandra.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

- Loi n° 2013-656 du 13 septembre 2013 relative à la commercialisation du coton et de l'anacarde et à la régulation des activités des filières coton et anacarde.
- Décret n°2013-681 du 02 octobre 2013 portant dénomination de l'organe chargé de la régulation, du suivi et du développement des filières coton et anacarde.
- Décret n° 2013-810 du 26 novembre 2013 fixant les modalités d'exportation des produits de l'anacarde.
- Décret n° 2013-813 du 26 novembre 2013 relatif à la sacherie de conditionnement de la noix brute de cajou.
- Décret 2012 – 1123 du 30 Novembre 2012 du Code des investissements applicable à la filière Anacarde.
- Décret n°84-934 du 27 juillet 1984 modifié par le décret 92-14-8 janvier 1992 portant création de l'OCPV (Office de l'aide à la Commercialisation des Produits vivriers).

### 2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière anacarde est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

### 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de la TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.
- Exonération partielle ou totale de l'impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Conseil du Coton et de l'Anacarde : [www.conseilcotonanacarde.ci](http://www.conseilcotonanacarde.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
KARITÉ**



# AGRO-INDUSTRIE — FILIERE KARITE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le continent africain est aujourd'hui l'unique fournisseur mondial de produits dérivés du Karité et la Côte d'Ivoire fait partie des principaux pays producteurs avec une production estimée à 40.000 tonnes d'amande. Le gouvernement Ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation, notamment la transformation des matières premières agricoles, dont le karité.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

La particularité du karité est sa multifonctionnalité au niveau des usages. Les différents éléments constituant l'arbre, peuvent servir dans des domaines variés : Agroalimentaire, Artisanat, Bois, Énergie, Cosmétique, Culinaire, Pharmacopée, etc.

L'amélioration de la productivité avec un potentiel de production estimé à 150 000 tonnes par an. Une culture qui contribue fortement à l'autonomisation massive et durable des femmes et des jeunes filles des zones rurales : environ 12 000 femmes constituent 90% des acteurs de la Filière.

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le continent africain est aujourd'hui l'unique fournisseur mondial de produits dérivés du Karité et la Côte d'Ivoire fait partie des principaux pays producteurs avec une production estimée à 40.000 tonnes d'amande. Le gouvernement Ivoirien ambitionne de transformer de manière structurelle l'économie par l'industrialisation, notamment la transformation des matières premières agricoles, dont le karité.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- La particularité du karité est sa multifonctionnalité au niveau des usages. Les différents éléments constituant l'arbre, peuvent servir dans des domaines variés : Agroalimentaire, Artisanat, Bois, Énergie, Cosmétique, Culinaire, Pharmacopée, etc.
- L'amélioration de la productivité avec un potentiel de production estimé à 150 000 tonnes par an.
- Une culture qui contribue fortement à l'autonomisation massive et durable des femmes et des jeunes filles des zones rurales : environ 12 000 femmes constituent 90% des acteurs de la filière.

# LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- La création de plantations industrielles modernes.
- L'installation d'une chaîne de transformation moderne, accroissant l'offre de produits dérivés pour l'industrie cosmétique.
- Le développement des magasins de stockage, de conservation et d'emballage des produits semi-finis et finis.
- L'implémentation d'un circuit professionnel de commercialisation national, régional et international.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
  - Aménagement de la Zone Industrielle Bouaké (150 ha en développement).
  - 13 zones industrielles prévues dont trois (03) en développement (Bouaké, Bondoukou, Korhogo) et une disponible (Séguéla) dans le cadre du projet BIRD enclave avec la Banque Mondiale.
  - Construction du marché de gros de Korhogo.
  - Construction de sept (07) centres de groupage et de collecte autour des marchés de gros de Korhogo et de Bouaké.
  - Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porté à 3428 MW la puissance installée.
  - Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
  - Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro
- Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de Modernisation.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

- Tchologo, Hambol.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

La filière karité est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

### 2. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AGRO- INDUSTRIE HORTICUL- TURE

(Production  
de fleurs)



## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le développement de l'horticulture, notamment la production de fleurs est l'une des stratégies de diversification des cultures en Côte d'Ivoire.

Dans les régions d'Anyama et d'Azaguié, la production des fleurs et des plantes ornementales est en passe d'être l'une des principales productions à côté de celle de la banane dessert.

Dans ces localités, selon des techniciens agricoles, les conditions climatiques et la nature des sols sont favorables à la culture de ces produits au point que se sont développées sur les flancs et les reliefs des collines, des plateaux et parfois dans des bas-fonds des plantations de fleurs.

De nombreuses variétés de fleurs produites : celles des Heliconia comprenant les humilis, caraibea, ivoiria (blanc et rouge), jaquinis, siscarla ou venezuela, tropique, cartcia, les roses de porcelaine les napidolo, les Richmond.

On a également la grande famille des feuillages c'est-à-dire des plantes dont le feuillage constitue des éléments de décoration. Il s'agit des pandanus, des sanderiana, des aricas, des cordelines (rouge, rose et vert), des compacta, des washingtonias.

Au niveau de la grande famille des gingembres nous avons les alpinias (rouge, rose), des champoux. Sans oublier les palmiers nains, les balisiers, les roses de porcelaine, etc.

Enfin dans la famille des broméliacées, il faut citer les ananas fleurs avec leurs différentes variétés (breatus, lucidusporteanus).

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Conditions climatiques adéquates pour le développement de l'agriculture
- Terres arables disponibles
- Présence de petits exploitants ayant travaillé dans des entreprises industrielles spécialisées :
- Les petits exploitants exercent leurs activités généralement sur des petites surfaces qui varient entre 2 et 6 hectares.
- Présence de sociétés agro-industrielles notamment de deux firmes européennes qui développent de grandes activités depuis des années dans la région.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Production intensive de fleurs exotiques.
- Exportation de fleurs.
- Mise en place d'une chaîne de stockage et de conservation des productions de fleurs.
- Production d'engrais et de produits phytosanitaires.

### QUELQUES PROJETS :

- **PPP : pôle de développement agricole intégré 5**

Développement de filières de diversification, comme la filière coco, en croissance, les filières maraîchères, l'horticulture



# INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

## Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours ;
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos,
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

## Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro

## Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation

## Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW

## Zones industrielles :

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24

# LES RÉGIONS CONCERNÉES

- Grands Ponts, Agneby Tiassa
- Grand Abidjan, notamment Anyama, Azaguie, Bingerville

# CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

## 1. Éligibilité au Code des Investissements

La filière de l'Horticulture est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

## 2. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement

- Exonération partielle des droits de douane
- Exonération et/ou suspension de TVA
- Octroi de crédits d'impôts
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans
  - Exonération d'impôts et taxes divers

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

**AGRO-  
INDUSTRIE  
FILIÈRE  
EMBALLAGE**



# AGRO-INDUSTRIE – FILIÈRE EMBALLAGE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

L'économie ivoirienne tire son essence du développement croissant de son secteur agricole, notamment en matière d'exportation et de transformation agro-industrielle.

Le pays est classé parmi les plus grands producteurs et exportateurs au monde de fèves de cacao, de café, et d'anacarde. Le marché des sacs en jute et polypropylène dont le potentiel est évalué à 46 millions de sacs dont 5 millions importés, constitue un élément nécessaire pour la rationalisation des activités depuis la production jusqu'à l'exportation des matières premières agricoles.

De plus, le développement industriel de nombreux produits finis, induit le besoin d'emballages multiformes à satisfaire.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

### Récapitulatif du potentiel d'emballage des principaux produits agricoles

PRODUITS	TYPE D'EMBALLAGE	POTENTIEL D'EMBALLAGE
Cacao	Sac tissé en toile de jute carton ondulé polypropylène tissé	14,8 millions des sacs
Café	Sac de jute tissé	1,3 millions de sacs
Anacarde	Sac de jute	6 millions de sacs
Céréales	Sac Polypropylène	15 millions de sacs

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Les principales opportunités d'investissement dans l'emballage sont :

- Création d'une unité de production d'emballages dédiés aux dérivés du cacao ;
- Création d'une unité de production d'emballage de jutes dédiés pour l'exportation du cacao ;
- Création d'une unité de production d'emballage cartonnés et métalliques ;
- Création d'une unité de production de contenants pour les produits agro-alimentaires ;
- Usine de traitement des déchets plastiques et biodégradables et de reconditionnement en emballage

## QUELQUES PROJETS :

### • Privés :

- Mise en place d'une unité de production d'emballage en polymère à San Pedro



# INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

## Infrastructure routière :

- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue

## Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro

## Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation

## Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW

## Zones industrielles :

- Aménagement de la Zone Industrielle San Pedro (500 ha) en prévision

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Toutes les régions sont concernées.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Eligibilité au Code des Investissements

La filière Emballage est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements

### 2. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement

- Exonération partielle des droits de douanes
- Exonération et/ou suspension de TVA
- Octroi de crédit d'impôts
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans
- Exonération d'impôts et taxes divers

# LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

Les opérateurs clés par types de matériaux d'emballage sont les suivants :

## • **Emballage rigide**

- IFAM-CI,
- MIPA,
- OK PLAST,
- POLYPLAST,
- - SISEP,
- - SIVOP

## • **Emballage souple**

- CANAPLAST,
- COTIPLAST,
- FILTISAC,
- INTERPACK,
- POLYPLAST,
- ACI PACK,
- PRINTYPLAST

## • **Emballage métallique**

- CROWN SIEM, et
- EMBAL METAL
- UNILEVER

## • **Textile naturel & synthétique**

- FILTISAC
- FILIVOIRE
- FIBAKO

## • **Papier Carton**

- SONACO,
- EMBACI/MICI
- ROTOCI.

**TECHNOLOGIE  
DE L'INFORMA-  
TION ET DE LA  
COMMUNICATION  
(TIC)**



## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est l'un des secteurs porteurs en Côte d'Ivoire. En 2018, il a contribué à hauteur de 9% du PIB. Le secteur est dominé par la téléphonie avec plus de 45 millions d'abonnés à téléphonie mobile. Ce secteur constitue un marché en croissance (population estimée à environ 28 millions d'habitants RGPH 2021) et à forte valeur ajoutée. Les principales activités des TIC sont la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et l'internet.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Environ 45 millions d'abonnés à la téléphonie mobile.
- Plus de 22 millions d'abonnés à internet.
- Environ 20 millions d'abonnés au Mobile Money.
- Un taux de pénétration du mobile supérieur à 100%.
- 5 206 km de fibre optique installée.
- Capacité de connectivité de 220 Gbit/s en 2019.
- 90 000 emplois (17 018 directs et 74 028 indirects).

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Développement de hubs technologiques.
- Construction d'infrastructures de connectivité de dernière génération.
- Conception de contenus locaux innovants et adaptés en guise de solutions informatiques.
- Distribution et la vente de terminaux d'accès informatiques au grand public.
- Création de fonds d'investissements dédié aux TIC.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Première tranche de la zone franche de Grand Bassam (VITIB) fonctionnelle.
- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3248 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro - Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

### QUELQUES PROJETS :

- Projet d'exploitation de 7 000 Km de fibres optiques (RNHD)
- Projet de construction de bâtiments intelligents.

# LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Décret n°2011-476 de 2011 (remplacé par le décret n°2017-193) relatif à l'identification des abonnés au service des télécommunications et aux usagers des cybercafés.
- Ordonnance n°2012-293 de 2012 relative aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication.
- Loi n° 2013-450 de 2013 portant protection de données à caractère personnel qui a été adoptée pour rassurer les utilisateurs des TIC afin d'éviter que leurs données ne soient utilisées à des fins malveillantes.
- Décret n° 2015-503 de 2015 portant exonération des droits de taxes sur les matériels informatiques, les tablettes électroniques et les téléphones portables.
- Décret n°2013-301 de 2013 relatif à l'homologation des équipements terminaux et radioélectriques et l'agrément de l'installateur.
- Loi n°2013-546 de 2013 relative aux transactions électroniques.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

La filière des télécommunications est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant code des investissements.

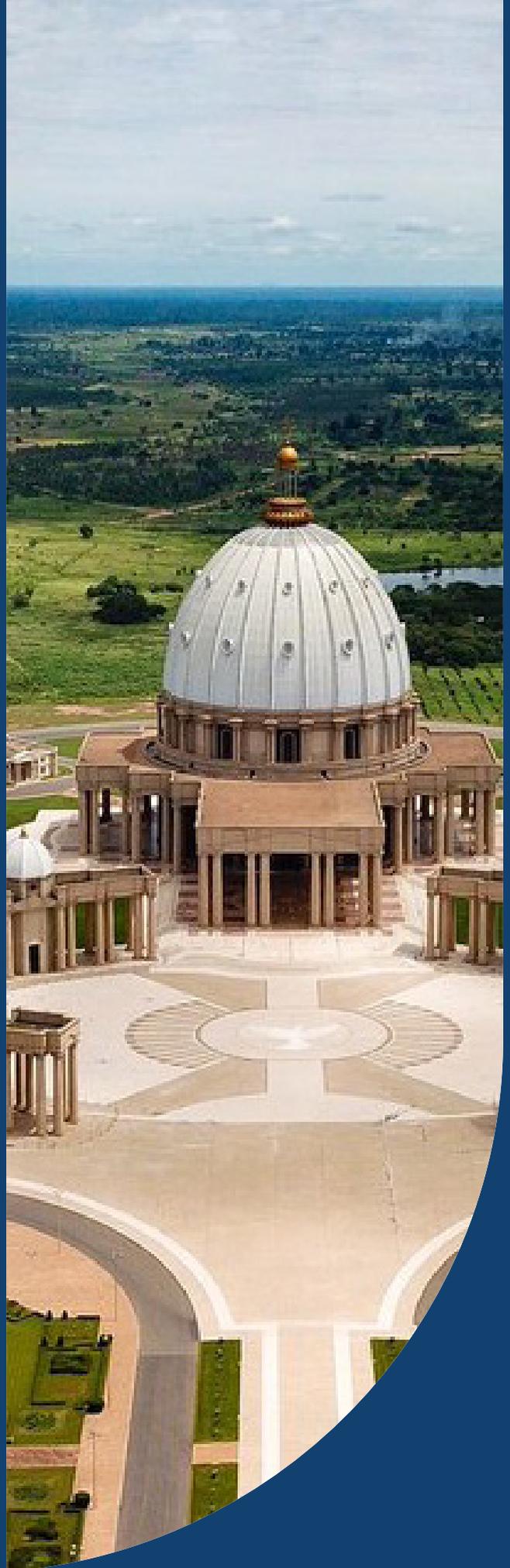
### 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de la Communication de l'Economie Numérique et de la Poste : [www.telecom.gouv.ci](http://www.telecom.gouv.ci)
- Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI) de Côte d'Ivoire : [www.artci.ci](http://www.artci.ci)
- Agence Nationale de Service Universel des Télécommunications (ANSUT) : [www.ansut.ci](http://www.ansut.ci)
- Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB SA) : [www.vitibzonefranche.com](http://www.vitibzonefranche.com)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci](http://www.cepici.gouv.ci)
- Agence de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# TOURISME



## DESCRIPTION DU SECTEUR

L'ambition du Gouvernement est de rendre le secteur du tourisme dynamique et de faire passer la part du tourisme dans la création de richesses de 7,3% du PIB en 2019 à 10% à l'horizon 2025, notamment grâce à la promotion du tourisme interne et international à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement touristique 2018/2025 dénommée « Sublime Côte d'Ivoire ». Les investissements initiaux nécessaires à la mise en œuvre de cette initiative sont estimés à 3200 milliards FCFA (environ 5,4 milliards \$). La Stratégie du Gouvernement incluse dans le plan stratégique national de développement touristique « Sublime Côte d'Ivoire » vise à développer les opportunités économiques de l'industrie du tourisme et des loisirs, dans le pays.

La stratégie consiste à positionner notre pays comme la 5<sup>ème</sup> puissance touristique du continent et le co-leader du tourisme d'affaires en Afrique à partir de 2025 avec cinq millions de touristes internationaux à l'horizon 2025.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- L'offre d'hébergement de la Côte d'Ivoire en 2021 est de 4 394 hôtels pour une capacité d'accueil de 65 994 chambres et 125 160 lits contre 3 708 hôtels pour 53 117 chambres et 101 386 lits en 2020; soit un taux d'accroissement respectif de 18,5% ; 24,24% et 23,44%.
- De 2012 à 2019, le Produit Intérieur Brut Touristique (PIBT) a triplé passant de 2,4% à 7,3%.
- De 2012 à 2019, les flux de touristes internationaux sont passés de 289000 à 2070189 de voyageurs internationaux, soit un taux de croissance moyenne annuelle de 27,91%.
- En 2020, avec l'apparition du COVID-19 le taux de croissance du PIBT a chuté à 1,5%.
- En 2021, avec la réouverture de la voie aérienne et la réduction des mesures restrictives le taux de croissance du PIBT a progressé légèrement pour se situer à 1,8%.
- En 2021, le volume des investissements dans le secteur du tourisme est de 107,33 milliards de FCFA contre 143,80 milliards de FCFA en 2020.
- En 2021, le nombre de touristes internationaux récepteurs enregistrés à l'Aéroport Félix Houphouët BOIGNY est estimé à 575819 avec une hausse de 102,68% par rapport à l'année 2020 (284 109 touristes).
- En 2021, le nombre de touristes internes est estimé à 1 240 567
- Les dépenses de consommation du tourisme international récepteur pour l'année 2020 étaient de 458 Milliards F CFA contre 689,98 Milliards F CFA en 2021, soit une hausse de 231,98 Milliards F CFA représentant un taux de croissance de 50,65%.
- En 2021, le nombre total d'actes signé est de 460 :
  - 229 agréments hôtels ;

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Aéroport FHB
- Aéroport de San-Pedro
- Port Autonome d'Abidjan
- Port autonome de San-Pedro
- Infrastructures routières en développement
- Aédromes à l'intérieur du pays dans les principales villes touristiques



- 64 agréments d'agences de voyages ;
- 29 licences d'agences de voyages ;
- 89 licences d'hôtels ;
- 49 autorisations d'ouverture de restaurants et assimilés.

La Côte d'Ivoire est une destination tout à fait adaptée au tourisme balnéaire avec plus de 500 Km de côtes donnant sur l'océan Atlantique, de belles plages de sable fin, des criques et de splendides lagunes. Les villes de Grand-Bassam, Assinie et Sassandra sont les principales destinations touristiques balnéaires.

- Le pays est la destination idéale pour toute personne qui souhaite faire de l'écotourisme avec ses plages, ses lacs, ses forêts, ses steppes ou encore sa savane, ses parcs nationaux et près de 300 réserves naturelles (le Parc National de la Comoé et ses 1.150.000 hectares sont des espaces protégés les plus vastes d'Afrique de l'ouest).
- En 2021, l'offre de restauration de toutes les régions touristiques est de 4 343 restaurants pour 288 850 couverts. Le district d'Abidjan avec 2 323 restaurants pour 151 643 couverts détient toujours plus de la moitié (53,48%) des offres de restauration de la Côte d'Ivoire.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire offre un grand potentiel pour les investisseurs qui souhaitent exploiter le développement croissant du secteur :

- Construction de nouveaux hôtels internationaux.
- Création d'hôtels écologiques conçus sur la base des typiques cases ivoiriennes en bois et aux toits de chaume à l'intérieur du pays.
- Construction d'infrastructures pour salons et congrès.
- Construction d'espaces de loisirs de qualité (la Baie de Cocody dont l'objectif est d'offrir une aire de loisirs de qualité en plein centre-ville pour la population en général et pour les touristes d'affaires qui visitent la ville).
- Construction de complexes touristiques comprenant des réceptifs hôteliers, centres commerciaux avec des aires de divertissement, une marina, des résidences et des bureaux de standing.

## QUELQUES PROJETS :

### - PPP :

- Abidjan Business City.
- Abidjan Medical City.
- Aménagement de la Baie de Taki à San Pedro “ Projet Smart City de la Baie de Taki ”
- Aménagement de la zone touristique d'Assinie-Adiaké.
- Aménagement de l'Île Boulay.
- Construction de 3 appart-hôtels à Abidjan pour l'hébergement des patients et leurs accompagnant sur de longues durées.
- Construction de 10 restaurants d'entrée et milieu de gamme sur la zone de bord de mer.
- Construction de 2 hôtels haut de gamme sur les plages de Niani et Gode.
- Construction de 2 hôtels moyen de gamme à proximité de Sassandra pour les touristes domestiques.
- Construction de 3 hôtels haut et milieu de gamme 5\*, 4\* et 3\* à Abidjan, Yamoussoukro et San Pedro.
- Construction de 5/9 Relais Paillotes en région.
- Construction d'un hôtel 3 \* de 300 chambres à Jacquenville.
- Construction d'une antenne très haut de gamme, « nature vierge en bord de mer ». en bungalows à Grand Bereby.
- Construction d'une Smart City sur le Site de Biafra à Treichville.
- Création d'un circuit écotourisme “ Route des ELEPHANTS “ Création d'un circuit écotourisme “ Route des ROIS “.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Le Grand Abidjan, San-Pedro, Gbêkê, Bélier, Tonkpi, Poro, Tchologo, Gontougo.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme ;
- Décret n°2014-739 du 25 novembre 2014 portant réglementation des activités ou professions touristiques.
- Décret n°2014-740 du 25 novembre 2014 portant réglementation des établissements de restauration touristique.
- Décret n°2014-741 du 25 novembre 2014 portant réglementation des établissements d'hébergement touristique.
- Décret n°2016-866 du 03 novembre 2016 portant Protection, aménagement et exploitation des zones de développement et d'expansion touristique.
- Décret n°2013-841 du 11 décembre 2013 portant institution et perception de frais sur les actes et services liés aux activités du tourisme.
- Décret n°2014-08 du 8 janvier 2014 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Côte d'Ivoire Tourisme ;

- Décret n°2017-84 modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n° 2008-168 du 28 avril 2008 portant restructuration de la société d'État dénommée « SOCIETE DES PALACES DE COCODY », en abrégé « SPDC » tel que modifié par le décret n° 2013-10 du 9 janvier 2013.
- Décret n°2017-112 modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n°2008-137 du 14 avril 2008 portant création d' une société d'Etat dénommée « Société de Développement touristique de la Région des Lacs» , en abrégé « SODERTOUR-LACS ».
- Décret n°2019-245 du 20 mars 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Tourisme (CNT).

## 2. Filière éligible au Code des Investissements.

Le secteur du Tourisme est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> Août 2018 portant code des investissements.

## 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère du Tourisme et des Loisirs : [www.tourisme.gouv.ci](http://www.tourisme.gouv.ci)
- Ministère des Transports : [www.transports.gouv.ci](http://www.transports.gouv.ci)
- Côte d'Ivoire tourisme : [tourismecotedivoire.ci](http://tourismecotedivoire.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# INDUSTRIE PHARMA- CEUTIQUE



# INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le Gouvernement ambitionne d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres produits stratégiques de santé de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire à travers une chaîne d'approvisionnement sûre, fiable et pérenne. L'un des axes du Plan National de Développement Sanitaire 2009-2013 est l'amélioration de la disponibilité des médicaments et autres intrants de qualité. La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un plan d'investissement intitulé « Investir dans les soins de santé primaires et relever les défis du secteur de la santé pour renforcer l'économie ». L'objectif du Gouvernement est de porter à 25% la production locale de médicaments en 2025.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le poids du continent africain dans l'industrie pharmaceutique mondiale est de 0,7%.
- Le volume des importations en 2017 s'élève à 305 millions €.
- 5 000 références enregistrées et régulièrement commercialisées sur le territoire Ivoirien.
- 94% des médicaments consommés par les ivoiriens sont importés.
- Cinq (05) principaux acteurs locaux (OLEA, CIPHARM, LIC PHARMA, PHARMIVOIRE et LPCI).

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Mise en place d'usines de production de médicaments dont la production locale reste faible par rapport à la demande ou dont l'offre locale est quasi inexistante notamment les produits de dentisterie.
- Fabrication de produits pharmaceutiques à partir d'intrants naturels et en s'appuyant sur les initiatives de la pharmacopée nationale.
- Mise en place d'activités de répartition de médicaments afin de couvrir les zones mal desservies sur le territoire Ivoirien et/ou d'améliorer la disponibilité de certains produits de spécialités.
- Développement des services à partir des nouvelles technologies, permettant aux ivoiriens de disposer de l'ensemble des informations et des services concernant leur santé en un endroit unique.
- Exploitation des pistes de mise en place des services de livraison de médicaments et de poches de sang par drones. Cette pratique est naissante en Afrique notamment au Ghana et reste une piste à exploiter en Côte d'Ivoire.
- Mise en place de base de données locales pharmaceutiques permettant de collecter les transactions de médicaments afin de permettre aux acteurs du secteur de mieux piloter leurs activités et au régulateur d'améliorer sa capacité de contrôle.

## QUELQUES PROJETS :

- Projet de renforcement de l'offre de soins au niveau périphérique.
- Projet de développement des pôles de continuum des soins (PCS) au deuxième et au troisième niveau de la pyramide sanitaire.

# INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.
- Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de Modernisation.
- 2036 établissements de santé privés de toutes classes et de toutes catégories (polycliniques, cliniques, centres et cabinets médicaux, officines de pharmacie, infirmeries privées).
- 49 associations et organisations à base communautaire (ABC/OBC) participent également à l'offre de soins surtout au niveau primaire, avec établissements sanitaires.
- Cinq (05) principaux acteurs locaux (OLEA, CIPHARM, LIC PHARMA, PHARMIVOIRE et LPCI) qui importent plus de 90 % de leurs produits auxquels sont rattachées 12 agences réparties dans les grands centres urbains, sont en activité et s'approvisionnent auprès de leurs centrales d'achat installées majoritairement en Europe.
- Mille cent (1100) officines privées de pharmacie.
- Huit (08) unités de production de médicaments, dont 4 en activité produisant 6 % du marché pharmaceutique national.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

- Loi 2015-536 du 20 juillet 2015 relative à l'exercice et à l'organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle.
- Loi 2015-535 du 20 juillet 2015 portant organisation et fonctionnement de l'ordre national des pharmaciens de Côte d'Ivoire
- Loi portant Code de Déontologie Pharmaceutique.
- Loi relative à l'exercice de la pharmacie.
- La Loi relative à la création d'un ordre des sages-femmes et maïeuticiens.
- Création de l'Autorité ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP) en Août 2017 dont le but est d'établir un cadre institutionnel et fonctionnel du système de régulation du secteur pharmaceutique en garantissant la mise sur le marché et l'utilisation de produits pharmaceutiques accessibles, sûrs, efficaces et de qualité.

# INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

- Décret N°2013-557 du 05 Août 2013, pour la mise en place du comité national de lutte contre le trafic illicite et la contrefaçon des médicaments pour garantir la qualité des médicaments dans nos établissements sanitaires. La création de l'AIIP devrait également renforcer cette lutte.

## 2. Filière éligible au Code des Investissements

La Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis Août 2018, d'un nouveau code des investissements. Le code des investissements établi par l'ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018, est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance. Le secteur de l'industrie pharmaceutique est éligible au code l'ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018 portant code des investissements en Côte d'Ivoire.

## 3. Incitations fiscales durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé offertes

- Exonération partielle des droits de douanes
- Exonération et/ou suspension de TVA
- Octroi de crédit d'impôts
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans
- Exonération d'impôts et taxes divers

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Toutes les régions de la Côte d'Ivoire.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Commission d'accès à l'information d'intérêt Public et aux Documents publics : [www.caidp.ci](http://www.caidp.ci)
- Ministère de la santé et de l'hygiène publique : [www.sante.gouv.ci](http://www.sante.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# INDUSTRIE TEXTILE



# INDUSTRIE TEXTILE

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne mettre en place une véritable industrie du textile et de l'habillement à destination des Etats-Unis dans le cadre de l'initiative AGOA. La stratégie nationale AGOA transversale jusqu'en 2025, qui couvre toute la chaîne de valeur allant des conditions de production jusqu'à l'arrivée du produit sur le marché américain.

Le Textile-Habillement (T-H) est une industrie complexe, Le textile est intensif en technologie et en capital. Il est le principal fournisseur de l'habillement qui est son principal débouché.

La Côte d'Ivoire dispose de 14 usines d'égrenage en état de marche avec une capacité de traitement de 625 000 T de coton graine. Le cluster textile enregistrait un chiffre d'affaires de 214 mds de FCFA en 2016, ses importations étaient estimées à plus de 163 mds de Fr CFA et la part de ses exportations régionales (CEMAC+ CEDEAO hors CIV) était de 3,6%.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Identifié comme secteur à forte valeur ajoutée.
- 5% et 10 % des exportations du pays génèrent environ 120 milliards FCFA de chiffre d'affaires par an.
- Les entreprises ivoiriennes disposent de 20% de la part du marché global des vêtements en Côte d'Ivoire est de 20% pour les entreprises ivoiriennes.
- Mode africaine locale en pleine expansion.
- Une population africaine qui ne cesse de croître (entre 2 et 3 milliards en 2050). et qu'il faudra habiller ;
- 2<sup>ème</sup> pays producteur de coton de la sous-région ; Production de plus de 559 000 tonnes contre 490 000 tonnes la campagne précédente (2020-2021).
- La capacité industrielle totale est de 605 000 tonnes avec 14 usines. dont 13 fonctionnelles.
- Production locale de coton de qualité.
- Marché urbain régional en extension.
- Trois (03) unités, d'une capacité totale de 23 000 tonnes, transforment le coton (filature – tissage) en Côte d'Ivoire.
- Les entreprises de type confection représentent plus de 90 % de l'ensemble des effectifs de la profession.
- Investissements de géants de l'industrie de la mode (H&M et Zara notamment), attirés par des coûts plus bas qu'en Asie.
- Ce secteur est également dans le viseur de la BAD (Banque Africaine de Développement) qui devient le chef de file de la promotion des investissements dans le secteur de la mode, en élargissant l'accès au financement pour les entrepreneurs et par l'incubation et l'accélération de start-up à travers son initiative FASHIONOMIC.

### QUELQUES PROJETS :

#### PPP :

- Aménager une zone franche textile à Bouaké (100 ha) en relation avec Orient International ;
- Aménager une zone industrielle à Yamoussoukro (250 ha) ;
- Exploitation du Parc des Expositions d'Abidjan avec la Société PFO-AFRICA Côte d'Ivoire

#### PRIVÉS :

- Projet de Développement d'Infrastructures de Stockage et d'entreposage de grains en Côte d'Ivoire ;
- Création de deux (02) unités de filature et tissage de coton (Béoumi et Korhogo).



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro-Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.
- Existence de deux (02) Port Autonome en Cours de Modernisation.
- Aménagement de la Zone Industrielle Bouaké (150 ha en développement).

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Développement industriel en cours de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformations du coton afin de relancer l'industrie du textile en Côte d'Ivoire.
- Création d'une Zone Franche Textile à Bouaké.
- Promotion de la filière textile ivoirienne.
- Formation et renforcement de capacités des acteurs.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire avec un accent sur le pôle de développement.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

Décret n°2013-681 du 02 octobre 2013 portant dénomination de l'organe chargé de la régulation, du suivi et du développement des filières Coton et Anacarde.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière du textile est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018 portant code des des investissements.

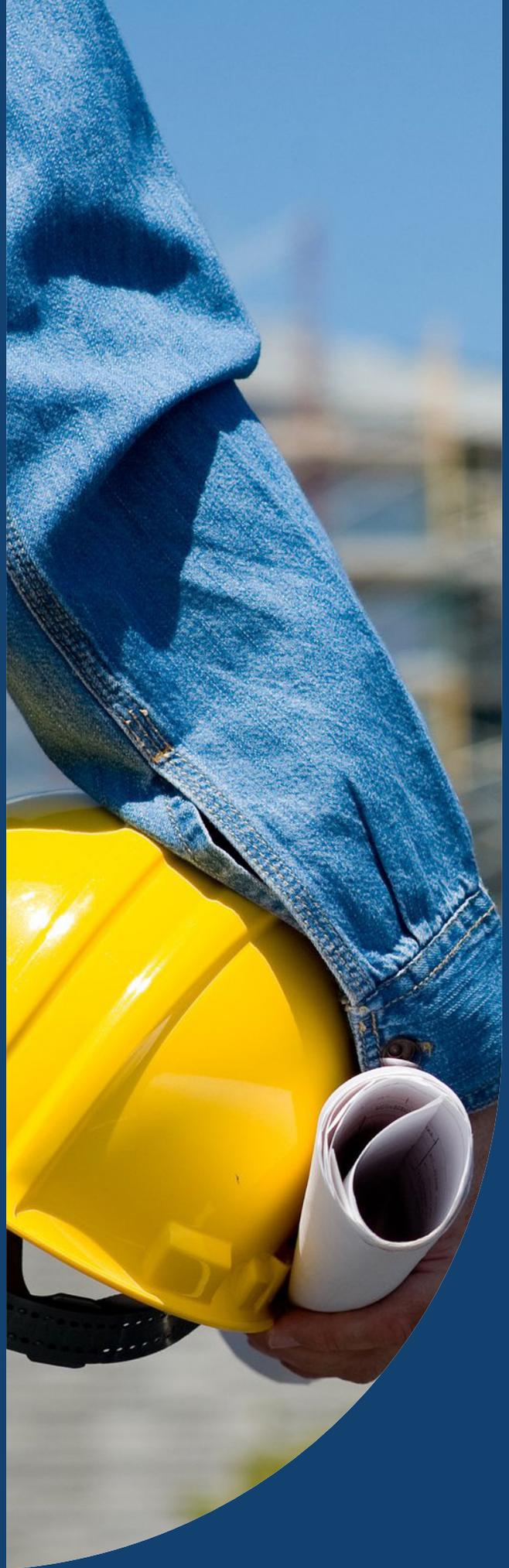
## 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.ci](http://www.agriculture.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire : [cgeci@cgeci.ci](mailto:cgeci@cgeci.ci)
- Conseil du Coton et de l'Anacarde : [www.conseilcotonanacarde.ci](http://www.conseilcotonanacarde.ci)
- Centre National de Recherche Agronomique : [www.cnra.ci](http://www.cnra.ci)
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRU- CTION



# BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

## DESCRIPTION DU SECTEUR

L'ambition du Gouvernement est de fournir à l'ensemble des Ivoiriens, des services fonciers et un habitat de qualité ainsi qu'un cadre de vie décent d'ici 2025. Un axe d'intervention est prévu pour le secteur dans le Plan National de développement (PND 2021-2025). L'ambition d'une expansion de la classe moyenne signifie des besoins accrus en matière de logements et équipements ménagers. Le marché du BTP a connu une croissance annuelle de 26 % entre 2011 et 2018. Cette croissance des BTP est corrélée à la croissance moyenne du PIB estimée à 8% entre 2011 et 2019. Le BTP est d'ailleurs le troisième plus gros créateur d'emplois (10 % chaque année) du pays, derrière le commerce (31 %) et l'industrie manufacturière (15 %).

De ce fait, il est prévu le développement d'un cluster dédié aux Matériaux de construction, d'ameublement et d'équipement. Il est décliné en deux (2) axes :

- La consolidation d'une position dominante de l'industrie des matériaux de construction et d'équipement comme principal pourvoyeur du bâtiment et travaux publics (BTP) ivoirien et ;
- Le développement d'une industrie d'ameublement local.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Chiffre d'affaires compris entre 405 et 1 562 milliards de FCFA.
- Plus de 28 000 employés dont 83 % dans de grandes entreprises.
- Développement accéléré du secteur de l'immobilier entraînant une croissance significative de l'industrie chimique, notamment du segment des peintures.
- En 2019, l'offre du marché Ivoirien de peinture était estimée à 100 000 tonnes par an. Il est à noter que de 2011 à 2018, le marché a enregistré une croissance cumulée de plus de 50 %.
- Multiplication des chantiers d'infrastructures (ponts, routes, zones industrielles, etc.) souvent sous format PPP, des chantiers de bâtiments publics (Écoles, hôpitaux, autres bâtiments administratifs, etc.) et des projets de logements sociaux.
- Forte croissance de l'immobilier, qui a connu 18% de croissance annuelle de 2011 à 2018 en grande partie du fait de l'amélioration des conditions de crédits bancaires (baisse des taux d'intérêt et rallongement des échéanciers de 15 à 25 ans).
- Forte croissance entraînant la hausse des besoins en matériels et matériaux de construction. A titre d'exemple, pour ce qui concerne les matériaux de construction, la demande cumulée de plâtre, ciment et béton augmente de 500 000 tonnes/an entre 2012 et 2018.

## QUELQUES PROJETS PPP ET PRIVÉS :

- Mise en place d'un laminoir de fer/acier.
- Mise en place d'une unité de fabrication de câbles basse et moyenne tension.
- Mise en place d'une unité de fabrication de tubes et tuyaux en fer/acier.



# CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

## 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

- Loi portant Code de l'Urbanisme et du Domaine du Foncier Urbain, adopté en conseil des ministres le 16 juin 2020
- Décret n° 2019-221 du 13 mars 2019 instituant l'identifiant unique du foncier en Côte d'Ivoire (IDUFCl) Décret no 2019-220 du 13 mars 2019 instituant un système de référence terrestre, un système de référence altimétrique et un système de représentation plane.
- Loi n°97-524 du 04/09/1997 portant création d'une concession d'aménagement foncier.
- Décret n°92-398 du 01/07/1992 portant règlement du permis de construire et abrogeant le décret n°77-941 du 29/11/1977.
- Décret n°2013-219 du 22/03/2013 portant organisation et
- Fonctionnement du Fonds de Soutien de l'Habitat, en abrégé FSH
- Arrêté n°1089-MCU/CAB/DUA du 22/11/1976 modifiant l'arrêté n°356 du 22/05/1974 portant règlement général de la construction
- Exonération en faveur des grands investissements dans le secteur de l'habitat (Cf. annexes fiscales des lois de finance 2004, 2013 et 2014)

## 2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière BTP est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018 portant code des investissements. En effet, la Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis Août 2018, d'un nouveau code des investissements. Ce code des investissements établi par l'ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018, est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance.

## 3. Incitations fiscales durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé offertes

- Exonération partielle des droits de douanes
- Exonération et/ou suspension de TVA
- Octroi de crédit d'impôts
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du Territoire avec un focus sur les pôles de développement.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme : [www.ministere-construction.ci](http://www.ministere-construction.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) : [www.bnetd.ci/bnetd/node/1](http://www.bnetd.ci/bnetd/node/1)
- Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) : [www.lbtp.org](http://www.lbtp.org)
- Agence de Gestion Foncière (AGE) : (+225) 22 40 97 00/ 22 40 61 81 - [www.agef.ci](http://www.agef.ci)
- Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) : [www.sicogi.ci](http://www.sicogi.ci)
- Conseil National de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire : [cnoa.ci](http://cnoa.ci)
- Ordre des Géomètres Experts de Côte d'Ivoire : [www.loidici.com](http://www.loidici.com)
- Chambre Nationale des Ingénieurs Conseils et Experts de Génie Civil (CHANIE) : [fidic.org](http://fidic.org)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci](http://www.cepici.gouv.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)

# AUTOMOBILE PIÈCES DETACHÉES



# AUTOMOBILE - PIÈCES DÉTACHÉES

## DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne mettre en place un programme de renouvellement du parc automobile qui vise à équiper le secteur en véhicules neufs. Une politique gouvernementale favorable au renouvellement du parc automobile sur la période 2018-2023.

Des axes d'intervention du Plan Stratégique Sectoriel:

- Réseau de garages, de centres de maintenance et de diagnostic automobile;
- Réseau de vente de pièces détachées d'origine;
- Montage et assemblage de véhicules;
- Formations aux métiers de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique automobile;
- Assemblage d'accessoires automobiles (rotules, cadrans, amortisseurs, Cabine et peinture automobile, Lubrifiants automobiles);
- Contrôle technique automobile : Le ministère des Transports envisage la libéralisation face au seul acteur actuel SGS SICTA.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le parc automobile était estimé en 2020 à plus de 1 200 000 véhicules avec 80% pour Abidjan ;
- Unité d'assemblage de minibus d'IVECO/SOTRA disponible
- Les importations des biens d'équipements représentent 18,6% des importations de 2018 et se détaillent comme suit :
  - Machines mécaniques : 46,2%
  - Machines électriques : 21,6%
  - Matériels de transport routier : 21,2%

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Le gouvernement souhaite attirer des investisseurs et positionner le pays dans l'assemblage automobile. Des études ont déjà été initiées par le ministère des Transports en collaboration avec la BAD.
- Fourniture de pièces détachées.
- Création d'unités d'assemblage.
- Production, montage et distribution d'équipements.
- Installation de centres de mécanisation ou renforcement de centres existants : unités d'assemblage de pièces détachées ou de fabrication de machines.

## QUELQUES PROJETS :

- Construction de 35 zones d'activités mécaniques générale et métallurgie ;
- Mise en place d'une unité de montage de tracteurs agricoles ;
- Ouverture d'un chantier de construction navale ;
- 2 Opportunités d'investissement GC-PND 2021-2025 ;
- Création d'un centre de traitement des véhicules hors d'usage ;
- Aménagement de la Zone Industrielle de San-Pedro (Zi existantes et Réserves Industrielles) ;
- Aménagement de la zone industrielle de Bonoua (328 Ha).



## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture national à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.
- Existence de deux (02) Port Autonome en Cours de Modernisation.
- Aménagement de la Zone Industrielle Bouaké (150 ha en développement).
- Aménagement de la Zone Industrielle Korhogo ( 28 ha en développement).
- Aménagement de la Zone Industrielle Séguéla (15 ha) (disponible).
- Mise en place d'un cluster des métiers de la Mécanique Auto (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha) (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle Akoupé-Zeudji (940 ha) (prévision).
- Réhabilitation des Zones Industrielle de Koumassi (120 ha), Yopougon (469 ha), Vridi (120 ha) (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle San-Pedro (500 ha prévision).
- Existence du marché de gros de Bouaké.
- Construction du marché de gros de Korhogo.
- Construction de sept (07) centres de groupage et de collecte autour des marchés de gros de Korhogo et de Bouaké.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire avec un accent sur les pôles de développement.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

Acte de création du DGUA (Guichet Unique Automobile) :

- Décret 2015-18 du 14 Janvier 2015 portant organisation du Ministère des Transports modifiant le décret 2011- 401 du 16 Novembre 2011 portant organisation du Ministère des Transports.
- Création de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI) par le décret n°2013- 298 du 02 mai 2013.
- Création du Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI) par l'ordonnance n°2014-633 du 22 octobre 2014.

### 2. Filière éligible au Code des Investissements.

La filière des pièces détachées et assemblage de véhicules est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1er Août 2018 portant code des investissements.

### 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douanes.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédit d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère du Transport : [www.transport.gouv.ci](http://www.transport.gouv.ci)
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : [www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Agence en charge du développement des infrastructures industrielles : [www.agedi.ci](http://www.agedi.ci)
- Coopération Allemande : [www.giz.de](http://www.giz.de)
- Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire : [cgeci@cgeci.ci](mailto:cgeci@cgeci.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)



CEPICI :

Tél. : (225) 27 20 30 68 63

E-mail : [opportunités-projets@cepici.ci](mailto:opportunités-projets@cepici.ci)

Ministère du Plan et du  
Développement / Direction Générale  
du Plan

Tél. : (225) 27 20 25 88 61

E-mail : [gcpnd2022@gmail.com](mailto:gcpnd2022@gmail.com)